le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 40 — Mercredi le 27 août 1969

THERIEN -- Un coupable, un innocent!

Un autre chapitre - et probablement le dernier - de "l'affaire de Thérien" vient de se terminer. Des deux accusés de voies de fait sur la personne du principal Clifford Lummerding, l'un M. Léo Amyotte a été trouvé coupable et condamné à $10.00 d'amende et $25.00 de frais alors que son "compagnon d'armes", M. Roland Bacque, a été acquitté par le Magistrat Marshall Hopkins qui avait entendu la cause.

Les deux accusations, on le sait, résultent d'une échauffourée qui s'était produite à Thérien le 11 juin dernier et au cours de laquelle le principal Lummerding aurait été molesté par quelques citoyens de cette localité qui n'avaient pas du tout prisé son attitude à l'endroit des jeunes élèves qui devaient subir les épreuves du Concours annuel de français de l'A.C.F.A.

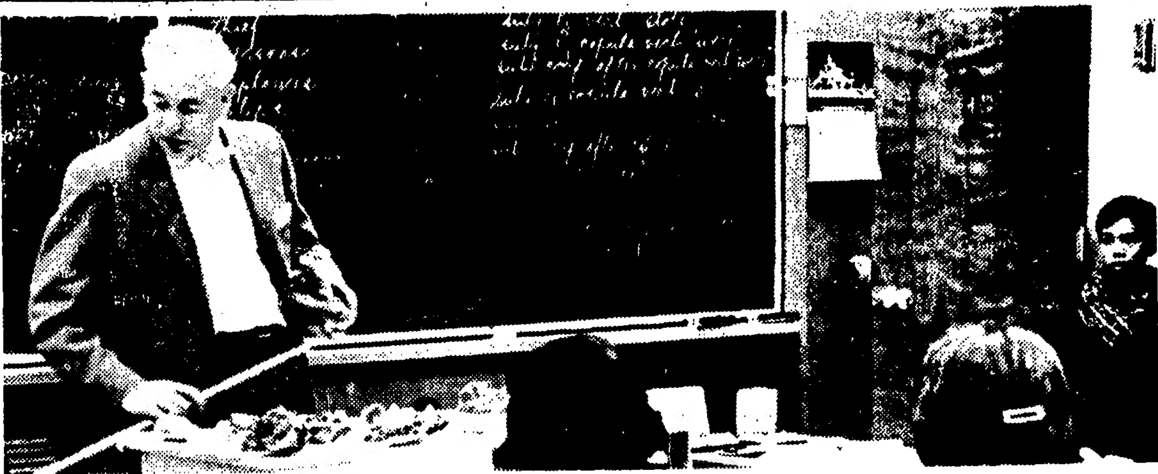
M. Bacque a été acquitté faute de preuves alors que M. Amyotte a été condamné d'après une photographie prise au moment de l'incident par le rédacteur-propriétaire du St. Paul Journal, M. Lucien Drouin.

En rendant son jugement, le Magistrat Hopkins a déploré qu'un tel incident se soit produit dans la région de St-Paul qui est aussi le seul district bilingue désigné pour la province de l'Alberta. Il a averti quiconque aurait le goût d'imiter MM. Bacque et Amyotte dans l'avenir de recourir plutôt aux autorités scolaires concernées ou aux tribunaux mais de s'abstenir de rendre eux-mêmes justice, peu importe la façon. Il a aussi déclaré qu'il comprenait fort bien la situation, les provocations et le climat de tension qui avait régné à Thérien tout au cours de l'année scolaire et que, prenant de plus en considération le fait que M. Amyotte n'avait aucun record criminel, c'est pourquoi il avait décidé de lui imposer la sentence minimale.

Rappelons en terminant que l'action des parents de Thérien devait conduire au rappel à Bonnyville du principal Lummerding et sa mutation subséquente à une autre école de cette Division scolaire. Quant à l'école de Thérien elle n'est plus en opération à compter de cette année et il n'y aura donc plus de problèmes relatifs au choix des enseignants ou du principal.

Rappelons aussi qu'un comité de citoyens avait lancé, par l'intermédiaire de notre journal, une campagne pour venir en aide aux deux inculpés. Un premier compte des souscriptions reçues indiquait que $76 avaient été versés à cette cause mais nous avons depuis reçu un chèque de $25.00 ce qui fait donc un total de $101.00 versé au "Fonds de Thérien".

Comme nous l'écrivions au début, un autre chapitre de cette affaire vient de se terminer et espérons que ce sera le dernier et qu'il n'y aura pas de répétitions ailleurs dans la province, tant du côté des enseignants ou principaux que des parents impliqués.



Les uns en seront chagrinés, d'autres plus heureux, mais l'inévitable retour en classe devra se faire très bientôt pour petits et grands étudiants.

Les Franco-albertains craignent encore l'enseignement en français!

Aussi curieux que cela puisse vous paraître, les Albertains d'expression française ne sont pas encore convaincus que l'enseignement en français pourra aider plutôt que nuire à leurs enfants. C'est du moins ce qu'ont révélé deux officiers du ministère de l'Education de la province.

Selon M. Philippe Lamoureux, directeur-associé au curriculum, les Franco-albertains préfèreraient que leurs enfants soient éduqués en anglais plutôt qu'en français et ce, d'une part parce que ce serait plus difficile d'apprendre deux langues qu'une seule mais aussi, et surtout, parce que les enfants ayant poursuivi des études bilingues ou entièrement françaises se trouveraient "handicapés" à leur sortie de l'école secondaire.

M. Lamoureux s'est dit confiant que le comité chargé du curriculum d'études françaises qu'il dirige pourra éventuellement apaiser ces craintes de parents puisque selon lui, les élèves poursuivant des études bilingues ne pourront qu'en retirer plus de satisfaction personnelle et de richesse culturelle.

M. Lamoureux a ajouté que les cours en français avaient été axés jusqu'ici sur la littérature française mais que l'on voulait maintenant les faire porter davantage sur le français requis dans l'industrie et le commerce.

Quant au directeur, M. Hrabi il déclare pour sa part que le curriculum français doit être une chose qui demeure continuellement en évolution, qui se renouvelle sans cesse. Il a déclaré que le ministère a déjà obtenu ou fait préparer des traductions de manuels utilisés au secondaire en chimie, en biologie et de mathématiques pour les cours dispensés dans les classes intermédiaires.

Il a poursuivi en déclarant que le but ultime était de préparer un curriculum valable de la première à la douzième année. Il s'agit d'une question de mobilité qui pourra permettre à l'étudiant d'utiliser le français durant toutes ses études.

Comme l'on sait, la Loi scolaire permet l'enseignement entièrement en français en première et deuxième années, sauf une heure d'anglais oral par jour, et moitié moitié en français et en anglais de la troisième à la douzième année.

Un autre problème soulevé par M. Lamoureux est celui de la lecture; le comité étudie actuellement la question à savoir si les élèves devraient apprendre à lire d'abord en français ou, simultanément, en français ou en anglais. Il a déclaré que plusieurs professeurs sont d'avis que les étudiants qui ont d'abord appris à lire en français peuvent ensuite compléter tout le programme de lecture anglaise en deux mois seulement.

Faute d'écoles françaises

A cause du système actuel d'écoles bilingues en Alberta ou, mieux, en l'absence d'écoles totalement françaises, un régiment de parachutistes des Forces Armées canadiennes demeure divisé, une partie de ses membres vivant à Edmonton et l'autre à Valcartier, au Québec.

L'unité avait été formée de volontaires l'an dernier et devait opérer de la base de Namao; 827 membres sont arrivés à Edmonton mais il en reste encore 200 à Valcartier, la plupart sinon tous d'expression française. Et ces derniers ne sont pas intéressés à se rendre en Alberta tant qu'ils n'auront pas reçu la certitude que leurs enfants pourront poursuivre leurs études en français.

Selon le Commandement de l'unité formée de tous les régiments canadiens, le Colonel R. G. Therriault, les pourparlers avec le ministère de l'Education de l'Alberta se poursuivent depuis déjà un an et demi et il y aurait des chances que l'on en vienne à une entente d'ici la fin de l'année.

Pour sa part, le directeur du curriculum au ministère de l'Education, M. Hrabi a confirmé les pourparlers entrepris avec les autorités des Forces armées. Il a cependant ajouté que rien ne serait fait pour les jeunes élèves canadiens-français du Québec -- il y en a environ 200 -- tant que le gouvernement fédéral ne s'engagerait pas fermement sur cette question.

Et si cette question peut finalement se régler, il y aura encore au moins un autre problème majeur: celui de trouver des logements à tous ces militaires. Mais à ce sujet, le Colonel Therriault paraît confiant que ce sera moins difficile à régler que la question de l'enseignement en français.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Reprise des classes

Comme chacun sait, les classes reprendront au niveau primaire mardi prochain, 2 septembre. Comme nous l'avions fait l'an dernier, et pour répondre à un désir des lecteurs, nous publions encore cette année la liste des enseignants dans les écoles bilingues d'Edmonton. Il convient cependant de faire une petite mise en garde: toutes les listes sont matière à revision, peuvent être incomplètes ou incorrectes, surtout en ce qui concerne les classes attribuées à chacun des professeurs.

Les listes sont publiées en page 8.

Le XXIIe congrès de l'ACELF

Il est d'une part assez difficile de "couvrir" un congrès comme celui que vient de tenir l'ACELF à Edmonton, en raison du genre technique utilisé et du nombre (5) de commissions siégeant simultanément. Il est d'autre part encore plus difficile d'en donner une juste évaluation si, comme ce fut notre cas, l'on n'a pu assister à toutes les séances ou au moins aux plus importantes.



Louis MARTIN

C'est pourquoi, plutôt que de porter un jugement personnel, nous avons voulu vous présenter les commentaires d'un observateur impartial, en l'occurence M. Louis Martin, un journaliste à la pige de Montréal qui agit comme animateur de plusieurs séances de ce XXIIe congrès de l'ACELF. Les propos de M. Martin sont extraits d'une interview qu'il accordait à Jacques Boucher de CHFA, à la fin des assises.

"Ce qui m'a frappé le plus" déclare M. Martin, "c'est le sentiment de dépendance des enseignants vis-à-vis de la technologie. Ce sentiment a été exprimé de façon très explicite au cours des discussions en commissions. On a nettement l'impression que ces gens (les enseignants) ne contrôlent pas du tout le changement qui se produit dans leur vie, qu'ils en sont en quelque sorte les victimes.

Certains croient que la technologie avance trop vite par rapport à l'éducation; à mon avis, il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. J'ai cité au cours des discussions le cas de la course à la lune. Des gens avaient rêvé à ce projet et ils ont ensuite exigé de la technique qu'elle apporte des réponses pouvant servir à ce projet. Il me semble qu'il pourrait en être ainsi dans le domaine de l'éducation. Il y a peut-être un élément de contestation dans cela; on sent que les professeurs se sentent victimes, qu'ils se sentent dominés et c'est probablement pourquoi un certain nombre de professeurs se retrouvent du côté contestataire.

Pour qu'ils ne soient pas dépassés, il faudrait que les éduca-

(suite à la page 16)

"Pilote Tempête" disparaît

Vous remarquerez sans doute que notre page de bandes illustrées est beaucoup plus courte cette semaine qu'à l'ordinaire. La raison en est que nous n'avons publié que trois épisodes de la série "Pilote Tempête" au lieu des cinq auxquels vous êtes habituées.

Ce sont d'ailleurs les trois derniers épisodes que nous publierons. Une petite enquête effectuée au cours des mois d'été nous a en effet permis d'évaluer l'intérêt de cette série et, contrairement à ce que nous avions d'abord pensé, il s'est avéré que très peu de lecteurs lisaient ces bandes illustrées. Nous n'avons donc pas cru bon de renouveler notre abonnement.

Nous sommes présentement à la recherche d'une autre série qui remplacera celle que nous avons cessée. D'autre part, il est possible qu'un certain nombre de lecteurs reçoivent au cours des prochaines semaines un petit questionnaire au sujet du journal; nous comptons beaucoup sur les réponses reçues pour réorienter les articles et la présentation du journal en fonction des intérêts et désirs manifestés par le plus grand nombre de nos lecteurs.

Les tarifs des colis postaux augmentés en octobre

Le ministre des Communications, M. Eric Kierans, a annoncé, certaines modifications au tarif des colis postaux du régime intérieur et du régime international.

Ces changements qui entreront en vigueur le 1er octobre, visent, selon le ministre, à simplifier la tarification et équilibrer les recettes et les dépenses provenant de la poste des colis.

Le principal changement entrera en vigueur le 1er janvier 1970. A cette date, le tarif des colis postaux variera entre un minimum de $0.45 pour un colis d'une à deux livres expédié dans les limites d'une zone, et un maximum de $3.55 pour un colis de 25 livres expédié des provinces de l'Atlantique à la région ouest d'Alberta Colombie-Britannique-Yukon.

Dans une communication remise à la presse, le ministère des Communications explique que ce changement devrait équilibrer les recettes et les dépenses de cette catégorie de courrier dans cette majoration, les Postes canadiennes enregistreraient un déficit de $8,700,000 pour administrer ce service durant 1969-70. En 1970-71, cette modification devrait se traduire par des recettes supplémentaires de $14,700,000.

Le ministère fait remarquer que les colis pesant jusqu'à six livres constituent environ 80 pour cent de tous les colis transmis par la poste au Canada et que la majoration relative aux colis de ce poids variera, en fait, de $0.10 à $0.20 par objet.

Par ailleurs, le 1er octobre 1969, le tarif des colis de surface du Canada à destination de l'étranger, à l'exclusion des Etats-Unis, sera majoré de façon à faire face à la forte hausse des dépenses.

Les modifications réduiront de trois à deux le nombre de zones tarifaires internationales et le système actuel de quatre échelons de poids sera remplacé par un simple système progressif livre par livre.

A la même date, on abolira la catégorie des colis-avion du régime intérieur, cette catégorie, note le ministère, étant devenue superflue par suite de la décision prise, à la fin de 1968, de transmettre tout le courrier de première classe du régime intérieur par avion.

Par ailleurs, le 1er octobre également, le tarif des colis à destination des Etats-Unis sera majoré. Le tarif minimum restera à $0.15 pour les colis pesant jusqu'à une demi-livre, mais il en coûtera $0.75 au lieu de $0.45 pour affranchir un colis pesant de huit onces à une livre. Cette majoration doit donner des recette supplémentaires annuelles de $1,400,000.00



Bientôt, malheureusement, les splendeurs de l'été ne seront plus que souvenirs du passé.

L'Alberta pourrait produire 10 p.c. de plus de gaz

par Ken POLE

EDMONTON - L'Alberta, plus grand producteur de gaz naturel du pays, augmentera sa production de près de 10 pour cent au cours des prochaines années, si la demi-douzaine de compagnies qui projettent une expansion mettent leurs projets à exécution.

De 108 qu'il était cette année, le nombre des usines de gaz naturel de l'Alberta devrait passer à 122 d'ici la mi-1970. Le coût total des nouvelles usines est de quelque $70,000,000.

Toutefois, même lorsque les nouvelles installations fonctionneront, la production annuelle sera loin de porter atteinte aux immenses réserves de la province qui, en 1968, fournissait 80 pour cent de la production canadienne, soit 1,088,000,000,000 de pieds cubes de gaz naturel. Les revenus canadiens s'élevaient à $490,000,000, le gaz naturel étant l'élément de base dans bien des secteurs de l'industrie des tissus synthétiques et des plastiques.

La compagnie Shell Canada prépare le plus grand programme de construction de la province alors que les deux nouvelles usines coûteront $14,500,000.

La Alberta Natural Gas Co construit pour sa part une usine de $12,000,000, pendant que l'Imperial Oil, qui vient de terminer une exploitation de $1,000,000 dans le nord-ouest de la province entreprend maintenant un nouveau projet de l'ordre de $8,000,000.

La Pan American Petroleum Corp. accroîtra sa production par la construction d'une usine de $5,000,000, non loin de celle de la Chevron Standard Ltd, estimée à $4,750,000.

Texaco Canada se contente d'annoncer que son usine coûtera "plusieurs millions". On note aussi les projets de l'Atlantic Richfield, qui prévoit une usine de $7,500,000.



Elle porte le pantalon, lui porte les cheveux longs; paraît-il que c'est dans l'vent et que ça s'appelle la mode "unisexe". Ce sont Joan Mitham et Mark Bryan à leur sortie du temple où ils viennent d'unir leurs destinées.

Les mouvements étudiants sont sans contribution de valeur

TORONTO - Lewis Feuer, ex-professeur de sociologie à l'Université de la Californie, vient de publier un ouvrage critique sur le radicalisme étudiant.

Le volume, qui fait suite à près de 10 ans de recherches s'intitule: "The Conflict of Generations: The Character and Significance of Student Movements."

M. Feuer qui s'est fait connaître à Berkeley par ses articles critiques sur la révolte étudiante, considère les mouvements étudiants comme autodestructeurs, n'apportant pas de contribution ou changement politique de valeur. Il s'agit, selon lui, d'un conflit de générations, créé par la haine émotive des jeunes à l'égard de leurs aînés.

Aujourd'hui professeur à l'Université de Toronto, l'auteur a confié, en interview, que la destruction du centre d'informatique à l'université Sir-George-Williams de Montréal, en février dernier, a été un exemple frappant de nihilisme étudiant, qui "suivait le modèle typique de la révolte étudiante," étant "irrationnelle, destructrice et menant, en fin de compte, à un recul important pour les étudiants."

L'avenir du mouvement, dit-il, ne dépend pas de la politique du gouvernement américain, mais d'abord de la politique soviétique et chinoise communiste et des crises mondiales auxquelles cette politique mènera.

Le volume retrace l'histoire des mouvements étudiants en Europe et en Asie.

L'auteur compte ses adversaires, dont Jerry Rubin, leader étudiant radical, qui connut Feuer du temps qu'il était à Berkeley.

"Il était du type classique, là-bas, dit Rubin en parlant de l'auteur. Il assistait à toutes les réunions, s'assoyait à l'arrière et prenait des notes, comme un père de famille marquant sa désapprobation. On sentait qu'il aurait aimé être de notre côté mais que son âge, sa position, ses antécédents le lui interdisaient. C'est pourquoi, par culpabilité, il se sentait tenu de condamner toute l'affaire."

Des Indiennes comme assistantes-institutrices

TORONTO - Une trentaine d'Indiennes du Canada suivent un cours de trois semaines au Collège du centenaire à Scarborough, pour devenir assistantes-institutrices.

Après cette période de formation, ces femmes retourneront dans leurs réserves pour aider aux professeurs des jardins d'enfants, à raison de salaires allant de $3,300 à $4,600 par année.

Le cours est organisé sous les auspices du ministère des affaires indiennes qui paie les frais de scolarité et de logement, en plus d'une somme d'environ huit dollars par semaine pour les menues dépenses de chacune de ces étudiantes.

"C'est l'une des meilleures initiatives du ministère des Affaires indiennes," a déclaré Janet Big Canoe, 25 ans, dont le mari est chef de tribu à l'île Georgina. "Autrement, les enfants de nos réserves n'auraient pas d'écoles maternelles", a-t-elle ajouté.

Les étudiantes inscrites à ces cours sont âgées de 15 à 45 ans et ont été choisies par les conseils de tribus et les autorités de l'école dans les localités.

Mme Hilda Labillois, 27 ans, mère de quatre enfants, qui vient de la réserve Restigouche au Québec, près du Nouveau-Brunswick, espère devenir institutrice à plein temps, et ce cours lui permettra éventuellement de réaliser son désir.

Du haut de ma tour

CE NE POUVAIT
ETRE QUE LUNDI...

La Lune, dont les révolutions régulières avaient permis aux anciens astrologues de fixer le premier calendrier, ne pouvait être conquise qu'un lundi, le jour qui lui est consacré dans toutes les langues occidentales.

Le lundi est en effet le jour de la Lune, le "Lunae Dies" des Romains, qui a également donné lunel et lunedi. De même, le nom de la déesse germanique de la Lune a donné monday en anglais et montag en allemand. Les inventeurs du premier calendrier hebdomadaire donnèrent à chacun des jours un nom honorant leurs dieux principaux. En tête venait le Soleil, puis la Lune.

*****

C'est le 2 décembre 1942, à 3h. 36 de l'après-midi, et non en juillet 1945 comme on le croit généralement, que le monde faisait son entrée dans l'ère atomique. L'endroit: une salle située sous les gradins de l'ancien stade de l'Université de Chicago.

*****

Il existe maintenant dans le monde plus de 1,000 grands enregistrements de la musique de Bach, alors qu'on en comptait à peine une cinquantaine il y a 20 ans. Dans un article sur ce "jeune musicien qui a deux siècles", un article de Sélection du Reader's Digest explique pourquoi Bach connaît un si grand succès aujourd'hui, surtout auprès des jeunes.

Message de l'épiscopat canadien à l'occasion de la Fête du Travail

A l'occasion de la Fête du Travail, les membres de la Commission épiscopale de l'Action Sociale, à la Conférence Catholique Canadienne, publient un message spécial.

Les évêques de cette Commission traitent, dans ce message des "nouveaux pouvoirs", c'est-à-dire de cette volonté qui s'affirme de plus en plus chez les "sans pouvoir", les démunis et les laissés-pour-compte, de se donner une voix, de dire leur insatisfaction, d'exprimer leurs aspirations et de dialoguer avec les détenteurs du pouvoir.

Les membres de cette Commission épiscopale sont: Mgr G.-L. Pelletier, Président, Mgr C.-H. Lévesque, Secrétaire, Mgr H. Légaré, Mgr A. Ouellette et Mgr J.-A. Plourde.

On trouvera ci-dessous le résumé du message préparé par l'épiscopat canadien pour la Fête du Travail de cette année.

Dans son message de la Fête du Travail, la Commission épiscopale d'Action sociale exprime le voeu que l'émergence de nouveaux pouvoirs dans la société moderne débouche sur un ordre social plus équilibré où pouvoir et justice coexistent.

"La naissance de nouveaux pouvoirs dans la société, tant civile que religieuse, nous apparaît comme un signe des temps", note la Commission, qui affirme d'autre part se réjouir de la montée de ces nouveaux pouvoirs.

"Nous acceptons même que ces nouveaux pouvoirs se fassent contestataires et deviennent, s'il le faut, des contre-pouvoirs pour faire cesser des situations inacceptables et intolérables qui dépersonnalisent et aliènent l'homme", affirme la Commission.

Par "nouveaux pouvoirs", les évêques canadiens entendent cette volonté qui s'affirme de plus en plus chez les "sans pouvoir", de dire leurs insatisfactions, d'exprimer leurs aspirations et de dialoguer avec les détenteurs du pouvoir en place.

Constatent que ces "nouveaux pouvoirs" prennent leur source dans les besoins les plus fondamentaux des citoyens et viennent faire échec à l'anonymat des pouvoirs impersonnels, sclérosés et coupés de la vie; notant que ce phénomène réflète aussi un sens plus aigu de la justice que l'on constate chez plusieurs et les fait répudier telle forme subtile et camouflée de pouvoir qui a nom: lobbying, favoritisme, patronage ou paternalisme, la Commission affirme que ces nouveaux pouvoirs méritent appui et encouragement.

"Les valeurs humaines, sociales et chrétiennes qu'ils véhiculent en font de précieux agents pour le développement intégral de tout homme et de tout l'homme", lit-on dans le message.

La Commission insiste cependant sur le fait que son appui aux nouveaux pouvoirs ne doit pas être interprété comme une condamnation en bloc des pouvoirs en place. Au contraire, elle constate "avec satisfaction que bon nombre de pouvoirs en place ont su accomplir leur rajeunissement, s'ajuster à des méthodes plus démocratiques et favoriser au maximum un véritable "courant alternatif" entre le sommet et la base".

De même, la Commission précise qu'elle n'endosse pas toutes les formes de nouveaux pouvoirs. "Nous mettons notamment en question, écrit-elle, tel fanatisme aveugle qui fait inconsidérément appel à des comportements systématiques de violence, de vengeance ou de démolition. Il y a là, poursuit-elle, des attitudes qui s'apparentent davantage à la loi du talion qu'à l'Evangile. Le respect de la personne humaine y chercherait en vain son compte".

"Le Chrétien sait qu'il ne peut approuver sans restriction, ni idolâtrer quelque pouvoir que ce soit, "nouveau" ou "ancien"; il sait que tout pouvoir est relatif, que son exercice est d'ordinaire ambigu et que Dieu n'est pas nécessairement dans toute révolution", rappelle la Commission, qui précise: "Le Chrétien doit rechercher, par delà l'affrontement déplorable des pouvoirs qui hélas! fait trop de victimes à réaliser un monde meilleur où pouvoir et justice coexistent. Son critère sera toujours le même: est-ce que tel pouvoir favorise le développement humain? est-ce qu'il contribue à construire une société plus juste et plus humaine tant au Canada que dans le monde entier?"

Par contre, quand ces "nouveaux pouvoirs" dénoncent des injustices sociales, quand ils réclament le droit d'être entendus et demandent des structures mieux adaptées pour permettre aux plus petits de s'exprimer; quand ils veulent participer à l'élaboration des décisions qui les concernent et recherchent le dialogue; quand ils rappellent que les exigences de la vie l'emportent sur les lois et les systèmes périmés; quand ils refusent que les impératifs économiques prennent le pas sur les exigences sociales et humaines, quand ils clament la primauté de la personne sur l'argent, "comment douter, demande la Commission, que leur action soit marquée au coin du meilleur humanisme et s'inspire du meilleur esprit évangélique?"

"Nous voudrions, conclut la Commission, que tous les chrétiens soient sensibilisés à cette réalité qui correspond aux attentes les plus profondes de l'homme d'aujourd'hui. Et la Commission de citer **Paul VI**: "Nous devons nous habituer à penser d'une manière nouvelle de l'homme; d'une manière nouvelle aussi la vie en commun des hommes, d'une manière nouvelle enfin les chemins de l'histoire et les destins du monde".



Le dessinateur australien John Claringbold de Melbourne s'est mérité un grand prix pour cette création. Portant le nom de "Marguerite", la robe est en noir, blanc et jaune et représente, effectivement, un dessin abstrait de la "reine des champs".

Accroissement de la criminalité aux U.S.A.

WASHINGTON - La criminalité a augmenté de 12 pour cent au cours des huit dernières années et les 4,500,000 violations sérieuses de la loi commises en 1968 se traduisent par un accroissement de la criminalité de 17 pour cent par rapport à l'année précédente. Ces précisions ont été fournies par M. Edgar Hoover, directeur du FBI, dans son rapport annuel.

L'accroissement du nombre des crimes dépasse celui de la population dans la proportion de 11 pour un, ajoute M. Hoover qui signale qu'en 1968, un Américain sur 50 a été victime d'un malfaiteur.

L'augmentation de la criminalité en 1968 par rapport à 1967, par catégories, est la suivante:

Vols qualifés, 30 pour cent; viols, 15 pour cent; meurtres, 13 pour cent (il y eut 13,650 meurtres en 1968 contre 12,090 en 1967, soit la plus forte augmentation annuelle depuis 10 ans); agressions, 11 pour cent; vols, 21 pour cent; vols de voitures, 19 pour cent; cambriolages, 14 pour cent.



A bas la pollution!

Ainsi donc, le gouvernement Trudeau, en collaboration avec les provinces, a finalement décidé de prendre le taureau par les cornes et proposera à l'assentiment du Parlement une nouvelle loi très sévère à l'endroit de ceux qui polluent les eaux de nos rivières et de nos lacs.

Les premiers rapports indiquent que des amendes allant jusqu'à $5,000. par jour pourraient être imposées contre les coupables, si ces derniers ne respectent pas les normes imposées dans leurs régions respectives par des agences gouvernementales qui seront constituées après l'adoption de la nouvelle loi.

Voilà qui devrait réjouir tous les Canadiens. En agissant de la sorte, les autorités canadiennes ne pèchent ni par zèle, ni par avant-gardisme. Il suffit de jeter un rapide coup d'oeil du côté de nos voisins américains pour voir ce qui nous attend et quels seront les problèmes que nous aurons à résoudre dans quelques années si rien n'est fait le plus tôt possible. Il suffit même de jeter un regard autour de soi pour s'en rendre compte; les Grands lacs, le St-Laurent et même la Saskatchewan nord sont des témoins d'un état de choses qui ne peuvent laisser indifférents.

Le Gouvernement prévoit que cette guerre à la pollution des eaux coûtera cher, qu'il faudra débourser des centaines de millions de dollars chaque année. Cela peut paraître énorme, mais l'argent ne devrait pas être un obstacle en cette matière; ne l'oublions pas, notre eau (dont la Nature nous a par ailleurs formidablement bien dotés) est non seulement une très grande richesse naturelle, mais aussi un élément de vie "sine qua non".

A n'en pas douter, le Gouvernement subira l'assaut des grandes industries et l'on peut prévoir un formidable lobbying sur ce point. Raison de plus pour que chaque citoyen appuie fermement les nouvelles mesures.

Une fois la nouvelle loi adoptée, tout ne sera cependant pas dit et réglé. Encore faudra-t-il que les normes prescrites soient assez sévères et, surtout, bien respectées. A cet effet - et ça nous paraît logique - l'on prévoit l'intervention du fédéral (selon ses pouvoirs constitutionnels) si les provinces n'agissent pas comme prévu et convenu.

Enfin, il ne faudrait tout de même pas que les grandes corporations, selon leur habitude, fassent porter tout le poids des dépenses encourues au consommateur (qui se trouverait ainsi doublement taxé). Malheureusement, il semble que la loi que l'on proposera soit silencieuse sur ce point pourtant important.

Et après l'eau, espérons que l'on prenne aussi dès maintenant toutes les mesures nécessaires pour sauver l'air que nous devons respirer!

*****

Mérites reconnus

Compte tenu de son personnel, le Secrétariat permanent de l'A.C.F.A. fonctionne assez bien, chacun doit ou devrait en convenir. Bien sûr le secrétaire de l'Association en est-il largement responsable, mais il sera le premier à reconnaître qu'il serait complètement submergé, littéralement paralysé s'il n'avait pour l'aider à mener à bien sa tâche l'aide d'une jeune fille employée en permanence.

En fin de semaine prochaine, celle qui, au cours des deux dernières années, a été LA secrétaire du bureau de l'A.C.F.A. nous quittera pour regagner sa ville natale, Québec.

Les initiés savent bien quelle tâche a été la sienne, quel magnifique boulot elle a pu abattre tout au cours de son séjour parmi nous. Les autres, peut-être pas, mais cela reste assez normal au fond puisqu'elle n'a pas cherché elle-même à en faire état et que d'autre part le poste n'est pas de ceux qui mettent "en lumière".

Chacun des membres de l'Association a pourtant, à diverses reprises et de diverses manières, bénéficié de l'efficacité et du travail de cette jeune fille. D'autres, et nous en sommes, ont fait appel à ses services en des cas particuliers, pour et dans des situations qui n'étaient pas toujours très enthousiasmantes. Mais peu importe les situations et quels qu'aient été les travaux qu'on lui confiait, nous pouvons témoigner personnellement - et sans doute les autres aussi - que nous n'avons jamais été déçu, au contraire.

Au nom de tous ceux qui, consciemment ou pas, ont bénéficié de l'excellent travail et du très grand dévouement de Mlle Louise Drouin, nous voulons aujourd'hui reconnaître ses mérites, lui dire notre reconnaissance et l'assurer de nos voeux de succès les plus sincères dans les nouvelles fonctions qui seront siennes.

Jean-Maurice OLIVIER

L'animation sociale...? Qu'est-ce donc?

L'on entend beaucoup parler, de nos jours, d'animation sociale. Il n'existe plus, on dirait, un seul dirigeant de mouvement qui ne se pique de "faire de l'animation sociale" ou d'utiliser les techniques de l' "animation sociale" lors de la tenue de ses réunions, par exemple. Or, qu'en est-il au juste? Essayons de faire la part des choses tout en n'ayant pas la prétention d'être exhaustif.

D'abord, précisons tout de suite que c'est fausser, en quelque sorte, la réalité que de parler uniquement d'animation sociale car l'on se trouve ainsi à oublier l'animation culturelle, l'animation religieuse, l'animation rurale, etc., etc., dont on doit tenir compte également. De fait, il vaut mieux parler d'animation tout court lorsqu'on parle de la chose en tant que telle.

Alors, l'animation, qu'est-ce donc? C'est, en gros, une technique permettant la participation réelle, effective des intéressés à une discussion, à une prise de décision, au libre choix du projet à examiner et à réaliser, par exemple, et de l'action commune à entreprendre ou à soutenir. Il est inutile de préciser que l'animation n'est pas, comme on semble, hélas, le croire parfois, une panacée, i.e. un remède pouvant guérir la société de tous ses maux. L'animation, par elle-même, n'éliminera pas plus tous les ennuis auxquels doit faire face une collectivité que la pince du dentiste n'éliminera, par elle-même, le mal de dent ressenti par une quelconque personne.

En d'autres mots, l'animation n'est qu'une technique, un outil, un moyen favorisant, avec la participation véritable qu'elle suscite, l'information complète, l'expression et l'échange d'idées et d'opinions, l'engagement, la collaboration, l'action entreprise en toute connaissance de cause et ainsi de suite. La vraie animation, on s'en rend compte permet un déploiement et un rayonnement des vertus de la démocratie.

L'animation suggère, à quiconque pense à la question, certaines idées que l'on veut évoquer par les mots suivants: souplesse, générosité, respect d'autrui, largeur d'esprit, liberté, tolérance, curiosité, sensibilité, objectivité, droiture et tact. L'animateur, on s'en doute, doit être conscient de ces concepts et tendre le plus possible vers l'idéal, i.e. posséder les qualités énumérées ci-devant en plus de jouir d'une bonne intelligence et d'une bonne intuition ainsi que de sagacité.

Il va sans dire que l'animation est un instrument qui revêt une importance capitale en regard, par exemple, de la promotion sociale ou culturelle et de la réalisation des idéaux communs à une collectivité. On en convient sûrement, rien ne vaut la participation effective et l'engagement voulu lorsqu'on considère, disons, une action commune et c'est précisément ce que l'animation permet d'obtenir.

Voilà l'exposé sommaire de la nature, des qualités et des effets de l'animation. Fait-on de l' "animation sociale" au sein de votre collectivité?

YVES BRETON,
La Vie Franco-ontarienne

Le disque remplacé par le ruban?

TORONTO - Les disques de musique populaire disparaîtront sans doute graduellement, mais les parents exaspérés ne peuvent quand même pas se réjouir trop vite...

Au lieu d'emmagasiner des piles de disques, les adolescents introduiront des rubans dans leurs magnétophones pour entendre de la musique.

Le disque devrait disparaître d'ici une dizaine d'années, affirment les experts. Mais les compagnies de disques ne s'en font pas: elles se tournent du côté des rubans, qui sont de plus en plus populaires.

Capitol Records estime que ses ventes de rubans constituent présentement 40 pour cent de ses ventes globales.

Les rubans se vendent sous deux formes: il y a les rubans vierges et les rubans pré-enregistrés. La seconde catégorie se détaille environ $2 de plus que les disques.

Les industries du disque ont calculé que les magnétophones se vendraient cette année à 700,-000 exemplaires. On peut trouver un appareil à $49, mais certains coûtent plus de $1,000 avec un outillage très complexe.

Certains manufacturiers étudient le marché pour lancer des appareils à enregistrer des émissions télévisées. L'outillage permettrait à l'amateur de recueillir une émission en son absence ou de conserver des moments historiques comme la marche sur la lune.

Les prix augmentent

OTTAWA - Les prix à la consommation ont légèrement augmenté au cours du mois dernier dans dix villes canadiennes régulièrement suivies par le Bureau fédéral de la statistique.

Les prix des aliments ont augmenté dans sept de ces villes, se sont maintenus dans deux d'entre elles et ont bien baissé à Edmonton et à Calgary.

La diminution du prix du boeuf à travers le pays, a contrebalancé la hausse qu'ont subi certaines autres viandes et certains légumes frais.

Le tableau qui suit montre en premier l'indice de juillet, suivi de l'indice de juin. Cet indice est basé depuis 1961 sur le chiffre 100.

120.0, 119.9; Halifax: 120.4, 120.0; Saint-Jean (N.B.): 121.0, 120.3; Montréal: 122.7, 122.5; Ottawa: 123.8, 123.5; Toronto: 124.9, 124.5; Winnipeg: 123.7, 123.6; Saskatoon et Régina: 120.5, 120.1; d'Edmonton et Calgary: 122.2, 122.1; Vancouver: 120.0, 119.9.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Mariage civil...! Mariage religieux...!

Avec plusieurs autres, je me suis réjoui de l'institution, dans notre province, du mariage civil. J'y voyais le moyen de mettre un terme à ces conjonctures frauduleuses où des fiancés, qui ne croyaient pas au sacrement, étaient pratiquement forcés de jouer la comédie. J'y voyais, du même coup, l'occasion d'une revalorisation du sacrement. La situation n'en sera pas entièrement rétablie du jour au lendemain, malheureusement. Il faudrait également que des fiancés n'optent pas pour le mariage religieux simplement pour faire plaisir à la famille. Il faudrait, enfin, que les jeunes qui ont encore, globalement, la foi, se donnent la peine d'approfondir la signification du sacrement de mariage. Il ne consiste pas seulement en une bénédiction donnée par le prêtre... "et qui ne peut pas faire de tort, de toutes manières" comme on dit souvent: il signifie la prise en charge, par le Christ et par l'Esprit, de la volonté d'amour qui s'exprime entre deux êtres. Vouloir construire, ensemble, de l'amour dans le Christ et par le Christ... n'est pas une formule de parade pour allocutions de circonstance: cela signifie que l'on fait fond sur le Christ qui, pleinement homme, fait sienne, en quelque sorte l'aventure humaine la plus difficile qui soit. Ne réussit pas son mariage qui veut: il y faut des conditionnements humains, comme la gravité, la générosité, la mort à soi et à ses caprices de célibataire. Tant mieux si on y ajoute la grâce du Christ qui est présence vivante: la grâce est une personne.

Ce qui manque à beaucoup de mariages c'est la joie: on vit, vaille que vaille, dans une sorte de grisaille; on n'est pas nécessairement, malheureux à pleurer... mais on ne connaît pas cette légèreté ailée des coeurs qui fait chanter. On s'accommode, sans plus. La faute n'en est pas imputable à une précarité en quelque sorte fatale de l'amour; au départ, l'amour quand il est authentique, possède tout le dynamisme qu'il faut pour s'épanouir en durée. Encore faut-il le nourrir. Bien sûr, le Christ ne s'est pas obligé à des miracles quotidiens et il demande aux époux de cultiver les vertus naturelles d'attention à l'autre, de partage, de service. Mais quand, par un merveilleux surcroît, des époux alimentent leur amour... à l'Amour, ça ne rate pas. Je suis d'autant plus à l'aise pour l'affirmer que j'ai rencontré des centaines de mariages qui invitaient le Christ, quotidiennement, au foyer et qui respiraient la joie de vivre.

Malgré tout ce que nos vieux préjugés pourraient nous suggérer, le Christ n'est pas venu pour embêter les hommes mais pour les sauver. Et il a laissé à tous ceux qui acceptaient d'être sauvés, dans la foi, un style de vie; le sien: celui de l'amour. Le mariage, assumé avec générosité, demeure un lieu privilégié pour l'accomplissement du programme où le Christ a ramassé toute la Loi et les Prophètes. Le Christ se serait joliment payé notre tête s'il ne prenait pas au sérieux l'effort patient de deux êtres pour réaliser un programme qui formera le plus clair de la sélection qui s'opérera un jour, entre les humains. "A la fin de nos vies, disait Jean de la Croix, nous serons jugés sur l'amour...!"

Et qui peut, sans mentir, se vanter d'aimer le Seigneur qu'il ne voit pas s'il n'aime pas, d'abord, son prochain immédiat (son époux, son épouse) qui est pour lui une sorte de porte-Christ?

La Presse

PAROLE DE DIEU
PAROLES DE VIE

"Marchez selon l'Esprit et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair".

Lisez bien le reste de l'Epître du jour pour comprendre ce que St-Paul appelle les oeuvres de la chair. C'est une façon de parler des mauvaises inclinations de notre pauvre nature, de l'égoïsme et de l'orgueil qui font fi de l'amour de Dieu et du prochain pour nous satisfaire. Avec Jésus crucifié, on s'achemine au contraire vers tout ce qui nous fait ressembler à Dieu et nous donne la vraie joie de nous oublier pour les autres.

Texte et commentaire: SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Le baiser, une pure invention

CITE VATICANE - Au cours d'une cérémonie de mariage catholique, l'époux et l'épouse ne doivent pas s'embrasser devant l'autel lorsque le prêtre les prie d'indiquer qu'ils iront en paix; c'est du moins ce que le Vatican a tenu à préciser.

Dans un bulletin officiel destiné à corriger "les interprétations erronées" de la presse touchant les nouveaux rites de la cérémonie du mariage, en vigueur depuis le 1er juillet, le Vatican précise que le "baiser de paix" dont on a beaucoup parlé est "pure invention journalistique".

Les catholiques canadiens et l'encyclique "Humanae Vitae"

de la Presse Canadienne

12 mois après l'encyclique du pape Paul VI en condamnant l'usage, "La" pilule continue d'inquiéter ecclésiastiques et laïcs catholiques du Canada.

Un récent sondage de la Presse Canadienne auprès de prêtres canadiens révèle pourtant que la plupart d'entre eux laissent aux couples la responsabilité de décider pour ou contre l'usage de la pilule ou d'autres formes artificielles de contraception.

Le relevé indique également que plusieurs couples avaient assumé cette responsabilité avant même la publication, en juillet dernier, de l'encyclique Humanae Vitae.

Des prêtres ont confié que leur autorité sur le sujet s'était limitée à encourager les fidèles à étudier parallèlement l'encyclique et la déclaration des évêques canadiens.

Bien des prêtres craignent que le respect pour l'enseignement de l'Eglise n'en ait été diminué, mais même les critiques les plus sévères ne peuvent citer d'exemples de diminution de l'assistance à la messe ou de la fréquentation des sacrements à la suite de l'encyclique.

Divisions

On n'a pas enregistré d'abandon de l'Eglise à cause de la position papale et les gens qui ont invoqué cette raison pour expliquer leur défection ont en même temps indiqué d'autres motifs.

La controverse qui a suivi l'encyclique a néanmoins révélé des failles au sein de l'Eglise et un prêtre torontois a laissé entendre que l'ampleur de la dissension avait probablement confirmé la décision de plusieurs couples de recourir à quelque forme de limitation artificielle des naissances.

Il ne s'agit plus de se demander ce qui est advenu de la pilule, mais ce qui en est d'une question qui posait, l'été dernier, un défi à l'unité de l'Eglise, tant au Canada que dans d'autres pays.

"En août dernier, admet le père Everett MacNeil, secrétaire général de la Conférence catholique canadienne, on a cru ressentir un chaos terrible dans l'Eglise à la suite de l'encyclique. Mais la question semble maintenant moins aiguë et la déclaration des évêques canadiens, à la conférence d'avril de la CCC, ne semble pas avoir attiré beaucoup l'attention."

Dans leur déclaration d'avril, les évêques du pays jugeaient que certains catholiques étaient trop libéraux dans leur interprétation de la déclaration épiscopale originale, faite à l'occasion d'un colloque de quatre jours tenu à Winnipeg en septembre dernier.

Plusieurs prêtres croient que la déclaration a évité à l'Eglise canadienne la dissension qui a atteint l'Eglise américaine.

Les dissidents

Plusieurs évêques américains ont endossé immédiatement la position de Paul VI sans même consulter leurs prêtres.

L'épiscopat canadien a, pour sa part, attendu six semaines avant de se prononcer sur l'encyclique et a, ainsi, eu le temps d'entendre les voix dissidentes.

Le pape avait réaffirmé l'enseignement de l'Eglise voulant que "chaque acte matrimonial doit demeurer ouvert à la transmission de la vie". Les évêques canadiens reconnurent, quant à eux, que tous les catholiques ne seraient pas nécessairement en mesure d'accepter ces vues, et que s'ils croient agir de bonne foi, ces catholiques "ne nient aucun point de doctrine divine ou catholique, ni ne rejettent l'enseignement de l'Eglise".

Ces catholiques ne devraient pas, disait la déclaration épiscopale, "se considérer ou être considérés comme rejetés du corps de l'Eglise".

De l'avis du père MacNeil, la résolution était "une merveilleuse démonstration de la collégialité, c'est-à-dire de la participation des évêques avec le pape à l'enseignement de l'Eglise".

A leur conférence d'avril, les évêques affirmèrent que le simple fait que l'encyclique n'avait pas exigé "l'assentiment absolu de la foi" ne signifiait pas que "les catholiques peuvent l'ignorer comme si elle n'avait jamais été publiée".

Mgr Alexander Carter, évêque du Sault-Ste-Marie et président de la conférence nationale de l'épiscopat, précisa que la déclaration voulait corriger "certaines mauvaises interprétations" de celle de Winnipeg.

Théologie du mariage

Entre-temps, on a entrepris l'élaboration d'une "théologie du mariage", qui tâchera de réconcilier l'enseignement de l'Eglise et les faits de la vie moderne.

Bernard Daly, directeur laïc du bureau de la vie familiale au siège social de la CCC, à Ottawa, considère que l'encyclique a contribué à cette élaboration et à la solution du problème posé au second concile du Vatican par l'adoption d'une pastorale appropriée entre l'amour conjugal et la responsabilité des parents.

M. Daly se fait le porte-parole d'un "comité de l'Eglise entière" qui vient de recommander aux évêques l'encouragement par l'Eglise d'une meilleure formation sur la vie familiale et sexuelle à l'école, de l'éducation matrimoniale des jeunes et d'une étude sur les problèmes des parents.

(suite à la page 16)

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.00 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

GUY

CAMP DE MUSIQUE -

Un Camp de musique? Mais, qu'est-ce que c'est?

Ceux et celles qui y sont allés vous répondront: c'est amusant! c'est merveilleux! - nous aimerions y retourner!

Le 6 juillet dernier, 27 élèves, dont 5 garçons, prenaient la clé des champs et se rendaient au Camp de M. René Rey de Falher, pour y faire de la musique et chanter en plein air pendant une semaine entière, sous l'habile direction de Sr Gertrude Hurteau, c.s.c., assistée à cette occasion de trois autres religieuses: les RR. SS. Lilianne Mercier, Noëlla Barbe et Laurence Gagné, toutes Soeurs de Ste-Croix.

Les élèves apprirent la flûte, improvisèrent un orchestre amateur (et créateur!) avec instruments de leur choix et apprirent même une messe rythmée de Léo Boudreault.

Le 13 juillet, à trois heures, le R.P. Guy Goyette vint célébrer la messe pour tous ces campeurs et campeuses et, cela va sans dire, ce fut une messe "moderne".

Malheureusement, un concert préparé par le groupe et qui devait être présenté en plein air ne put avoir lieu en raison de vents très violents.

Tout compte fait, ce fut bien sûr une première expérience avec tout ce que cela comporte d'inconvénients inattendus, mais tous espèrent que ce ne sera pas la dernière. Et nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à en faire un si beau succès.

******

NAISSANCES

Carole Anne, fille de M. et Mme Paul-Eugène Bisson, née le 24 juin et baptisée le 20 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lacasse, remplacés par M. et Mme Gabriel Noël.

Sandra Ann, fille de M. et Mme Maurice Gagné, née le 28 juin et baptisée le 13 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme George Horvath.

Darrell Lee, fils de M. et Mme Robert Reid, né le 27 juillet et baptisé le 10 août. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Pouliot.

Le 27 juillet dernier eut lieu la réunion annuelle des Dames Chrétiennes. Leur nouveau comité se compose comme suit: Mme Raoul Lambert, prés., Mme Gabriel Noël, vice-prés., Mme Benoit Aubin, sec., et Mmes Delphis Brulotte, Maurice Beaudoin et Léon Pelletier, conseillères. Félicitations aux nouvelles élues et sincères remerciements à celles qui ont terminé leur mandat.

*****

Etaient en visite chez M. et Mme Gabriel Noël, M. et Mme Walter Nuyli de Fort Simpson; chez M. et Mme Bernard Boulet, le sergent-ingénieur en aviation Michael Demeter, Mme Demeter et leurs trois enfants, anciennement de Trenton, Ont. et récemment déménagés à Edmonton, Michael étant affecté à la base de Namao.

*****

Nos plus sincères condoléances à M. Gabriel Noël qui a eu la douleur de perdre une soeur, Mme Madeleine Viens. M. Noël s'est rendu dans l'est à cette occasion et nous est ensuite revenu avec l'un de ses frères, M. Jean Noël de LaSarre, Qué.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre paroisse à ce dernier.

*****

Samedi le 16 août dernier, une soixantaine de paroissiens se réunissaient à la Salle paroissiale afin de rendre hommage à notre curé à l'occasion de son prochain départ pour l'est. Fort heureusement, ce n'est pas un départ définitif puisque le R.P. Frigon nous reviendra en mai prochain.

Tous s'amusèrent à jouer quelques parties de whist.

Les gagnants des premiers prix furent Mme Roland Bastien et M. Rodrigue Caron tandis que Mme Maurice Beaudoin et M. Henri Lambert se partagèrent les prix de consolation.

Un copieux goûter fut ensuite servi par les dames après quoi, M. Robert Despins au nom de tous ceux qui étaient présents, offrit une bourse au R.P. Frigon.

FORT KENT

M. et Mme Laurent Ducharme sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique. M. et Mme Gérard Côté sont aussi revenus enchantés d'un voyage dans cette même province. Quant à M. William Chalut il est revenu, lui aussi enchanté, d'un récent voyage à Montréal.

*****

Sont maintenant de retour au foyer après quelques jours d'hospitalisation: Mmes Lynn Bellemare et Lise Croteau.

*****

M. et Mme François Ouellette ont récemment reçu la visite de parents venus du Québec et de Maillardville.

*****

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. et Mme Georges Tellier, un jeune couple qui demeurera maintenant au village.

*****

M. et Mme Ed. Shalka et leurs deux fils sont revenus enchantés de leur récent voyage en Europe. Ils en ont profité pour visiter la terre natale de leurs ancêtres, leurs propres parents étant venus s'établir au Canada il y a déjà plusieurs années.

*****

M. et Mme Marvin Wickum et leur famille de Prince George étaient récemment de passage chez leur mère, Mme Pat Ducharme ainsi que chez plusieurs parents et amis.

*****

Mme Arthur Daigle est venue avec deux petits-enfants passer une semaine chez sa fille, Mme Robert Lacombe.

Immaculée-Conception

M. et Mme Joseph Belland, M. et Mme Ernest Genest, M. et Mme Fernand Chevigny, M. et Mme Maurice Biron ainsi que Mme Walter May sont de retour de St-Paul, Man., où ils ont assisté aux funérailles de Nadine et Dana Kramer, enfants de M. et Mme William Kramer (Doris Belland).

*****

NAISSANCES:

A M. et Mme Clément Gonneville, un fils baptisé Joffre; à M. et Mme Guy Lafrenière, un fils baptisé Jason Ray; à M. et Mme Noël Bérubé, une fille baptisée Carmen Anita Marie; à M. et Mme M. Adams, une fille baptisée Monique Solange. Nos plus sincères félicitations à tous ces heureux parents.

*****

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Elizée Ouellet, décédé au début du mois d'août.

McLENNAN

C'est avec bonheur que nous accueillons et souhaitons la bienvenue au petit Pierre, neuvième enfant de M. et Mme W. Dickner, né à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan. Les parrain et marraine seront Armand et Pierrette Dickner, frère et soeur du nouveau-né.

*****

Il nous fait également plaisir de souhaiter la bienvenue parmi nous à M. et Mme L. Richer, récemment mariés à Rycroft, ainsi qu'à M. et Mme L. Meardi (Claudette Frey) et leur jeune fils Christian. M. Meardi devient secrétaire et prendra part au travail d'une jeune industrie locale "Mid-Sun Peat Moss" récemment créée par M. Val Frey.

*****

M. et Mme Romuald Lussier ont récemment reçu la visite de M. et Mme E. Paradis de Wetaskiwin. M. Paradis est membre du personnel de sécurité de Great Canadian Oil Sands l'industrie qui extrait du pétrole des sables bitumeux. Anciennement de McLennan, la famille Paradis a aussi profité de sa visite pour rencontrer ses nombreux amis.

M. Raymond Jean était aussi en visite chez ses parents. Il demeure maintenant à Golden, C.-B., où il est contremaître dans la construction de chemins provinciaux.

*****

D'autre part, nos gens nous reviennent de vacances. C'est le cas de M. R. Chase, gérant de la banque Toronto-Dominion qui nous revient après un repos à Banff en compagnie de sa famille.

C'est aussi le cas de M. et Mme Omer St-Louis qui nous sont revenus via Edmonton après un magnifique voyage en Colombie où ils ont visité, entre autres endroits, Prince George, 70 Mile House, Kelowna et Vancouver.

M. A. Chaland est revenu d'une vacance de trois mois au Québec; il a dû s'arrêter à Edmonton au retour pour soins médicaux. Mais il se dit maintenant rétabli.

*****

Mme Y. Roby est présentement hospitalisée à Edmonton. M. Georges Servant, lui, est de retour au foyer après un séjour à l'hôpital du Sacré-Coeur. Tous deux sont lentement, mais sûrement, en bonne voie de convalescence.

*****

C'est avec beaucoup de regret que nous avons vu le magasin General Co-Op subir des pertes considérables la semaine dernière à la suite d'un incendie. Malgré tous les efforts de notre brigade des incendies ce magasin habilement dirigé par M. Marcel Tellier et l'édifice qui l'abritait ont été presque complètement anéantis par les flammes.

Morinville

M. et Mme Amédée Brochu se sont rendus à Penticton en compagnie de leur fille Rachel et de son mari Bill Bucylo. A leur retour, ils ont eu la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Gérard Fortier, M. Jean-Réal Fortier et leur soeur, Mme Yvette Shank. Tous sont de Temina, Ont. et d'anciens Albertains. Il va sans dire qu'ils étaient très heureux de revoir tous leurs parents et de constater les grands progrès réalisés dans l'Ouest au cours des trente dernières années.

*****

M. et Mme Réal Cormier se sont rendus à Jasper au cours de la semaine dernière.

*****

M. et Mme Gérard Rousseau ont eu la visite d'une tante, Mme Blanche Houle de St-Simon, Qué. et d'une cousine, Mme Rose Fisette de New Bedford, Mass. Les visiteurs demeurèrent avec eux durant deux semaines.

*****

M. Nick Wojtkiw est maintenant de retour à la maison après quelques jours d'hospitalisation. M. André Gervais est pour sa part hospitalisé depuis quelque temps. Prompt et complet rétablissement à chacun.

CHANGEMENT DE NOM CONCERNANT LA LOI SUR LES COMPAGNIES, CHAPITRE 53, STATUTS REVISES DE L'ALBERTA, 1955
ET
CONCERNANT TOWER PAINTING & DECORATING (EDMONTON) LTD.

AVIS est par les présentes donné de l'intention de Tower Painting & Decorating (Edmonton) Ltd. de changer son nom en CHATEAU PAINTING & DECORATING LTD.

DATE de la Ville d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, ce 27e jour d'août de l'année 1969.

TOWER PAINTING & DECORATING (EDMONTON) LTD.

FALHER

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le décès survenu le 15 août dernier de M. Gérard Sauvageau, à l'âge de 32 ans. Il était le fils de M. et Mme Philippe Sauvageau.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses quatre frères Albert, Raymond et Maurice de Falher et Paul de Brooks et ses deux soeurs, Mme Mike Lucup (Simonne) de Woking et Mme Fred Leighton (Rose-Anne) d'Edmonton.

Le service fut chanté par le R.P. Clément Richer, curé de la paroisse. Les porteurs étaient les quatre frères du défunt et ses deux beau-frères. Le jeune Denis Sauvageau, un neveu, portait la Croix.

Etaient venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Léo Anderson, M. Bob McQuaid, M. Léo Dunne et Bill Crozier de Brooks, M. Paul Mercier et son frère Normand de Grimshaw, M. et Mme Henri Sauvageau de Jousard, M. et Mme Jean-Baptiste Guindon, Mme Richard Beaudoin et ses enfants et M. et Mme Ernest Guindon, tous de Girouxville.

A tous les membres de la famille éprouvée nous désirons offrir nos plus sincères condoléances.

La famille remercie sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à la suite du décès de leurs fils ou frère.

*****

M. et Mme Georges Bachand et leurs trois fillettes étaient en visite chez Mme Alice Bachand, de même que chez Roger et Emile de Falher ainsi que chez M. et Mme Aimé Gosselin de Guy.

Soeur Jeanne Servant de Joussard rend présentement visite à ses frères et autres parents de Falher, Donnelly et McLennan. Soeur Michelle Antoinette Servant visite aussi ses parents, M. et Mme Aurelius Servant ainsi que ses frères Sylva et Edouard de Falher et ses oncles, tantes, neveux et nièces.

*****

Mme Alphonse Martineau est de nouveau retournée à l'hôpital de Peace River. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Noces d'Or de M. et Mme Philias Durocher de Bonnyville

Samedi le 9 août dernier, M. et Mme Philias Durocher de Bonnyville célébrèrent leur cinquantième anniversaire de mariage. Le couple s'était épousé à Verdun, Qué. en 1919.

Il y eut tout d'abord célébration d'une messe solennelle en l'église St-Louis de Bonnyville, célébrée par le fils aîné des jubilaires, le R.P. Georges E. Durocher, o.m.i. Ce dernier prononça également une homélie de circonstance et fit renouveler à ses parents leurs promesses de mariage.

Un bon nombre de parents et amis assistèrent à la cérémonie qui fut suivie d'un somptueux banquet à l'hôtel de Bonnyville où se réunirent au-delà de 50 convives. La fête avait été organisée par la fille aînée de M. et Mme Durocher, Marie-Laure d'Edmonton. Ses frères Georges, Etienne, Roméo et Albert étaient aussi présents, accompagnés de leurs épouses. Plusieurs parents de Montréal étaient également présents: le Frère Léopold, Mme W. Savard, M. Henri Savard, Roméo Durocher et sa famille. De Vancouver, l'on remarquait M. et Mme Ludger Bilodeau. M. Albert Lamadeleine et sa fille Gisèle ravirent l'assistance par leur belle musique.

M. Roméo Lamothe, député de Bonnyville à la Législature provinciale, lut et présenta aux jubilaires des parchemins provenant du Gouverneur général, du Lieutenant-gouverneur, et du Premier ministre de l'Alberta. M. et Mme Durocher reçurent également un précieux document de Sa Sainteté Paul VI, avec sa bénédiction toute spéciale pour les services rendus et le dévouement des jubilaires. M. Durocher a enseigné durant 52 ans et s'est dévoué aux causes religieuse et nationale, tant en Ontario qu'en Alberta; il a de plus servi comme secrétaire, Magistrat de police et dans de nombreuses organisations paroissiales ou municipales à Bonnyville. C'est le R.P. Durocher qui fit lecture du document papal et ajouta ensuite ses propres compliments à l'endroit de ses parents. Incidemment, le Père Georges célébrait lui-même ses Noces d'Argent comme instituteur et prêtre dévoué au Collège St-Jean.

Le R.P. Lassonde, curé de Bonnyville, prononça le premier discours de circonstance; Roméo Durocher présenta les hommages des enfants puis Albert proposa la santé des jubilaires. M. Philias Durocher répondit ensuite avec émotion, remerciant tous et chacun de leur amabilité et ajoutant un mot d'appréciation à l'endroit de son épouse pour tout le dévouement qu'elle a manifesté au cours de ces 50 années de vie en commun.

La soirée se termina par une danse, dans une réelle atmosphère de gaieté. Mais les fêtes n'étaient pas finies pour autant puisqu'il y eut des banquets tous les soirs qui suivirent, pendant une semaine, témoignant ainsi de l'appréciation des amis et parents des jubilaires. A notre tour nous ajoutons nos félicitations et voeux les plus sincères à M. et Mme Philias Durocher.

VIMY

Mlle Madeleine Landry doit enseigner, à compter de septembre, dans la région de Peace River.

*****

MM. Roger Sabourin, Hector Huot et Alex Cyre se sont rendus au lac Wabesca en fin de semaine dernière.

*****

Etaient de passage chez M. et Mme Albert Blanchette: Mme M. Bossé, Mlle Emma Bossé et Gisèle Jeannot d'Edmonton.

M. et Mme P. Cyre de Plamondon rendaient pour leur part visite à M. et Mme Alex Cyre.

*****

M. Albert Bilodeau, fils de M. et Mme Philippe Bilodeau, a récemment épousé Mlle Glenda Ross d'Edmonton. Le mariage fut célébré en l'église St-Augustin.

*****

M. et Mme Albréda Fortier ainsi que M. et Mme Wilfrid Provinçal et leur fille Jeanne se sont rendus en Saskatchewan afin d'assiter au mariage de Mlle Marguerite Gauthier.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que je, NICK SOSUKIEWICZ, domicilié au 9911-145ème rue, Edmonton, dans la province de l'Alberta et présentement employé comme forestier, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon nom en NICK SONARD;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de NATALIA SOSUKIEWICZ en NATALIA SONARD;
3. Pour le changement du nom de ma fille de MARIA ISABEL SOCUKIEWICZ en MARIA ISABEL SONARD.

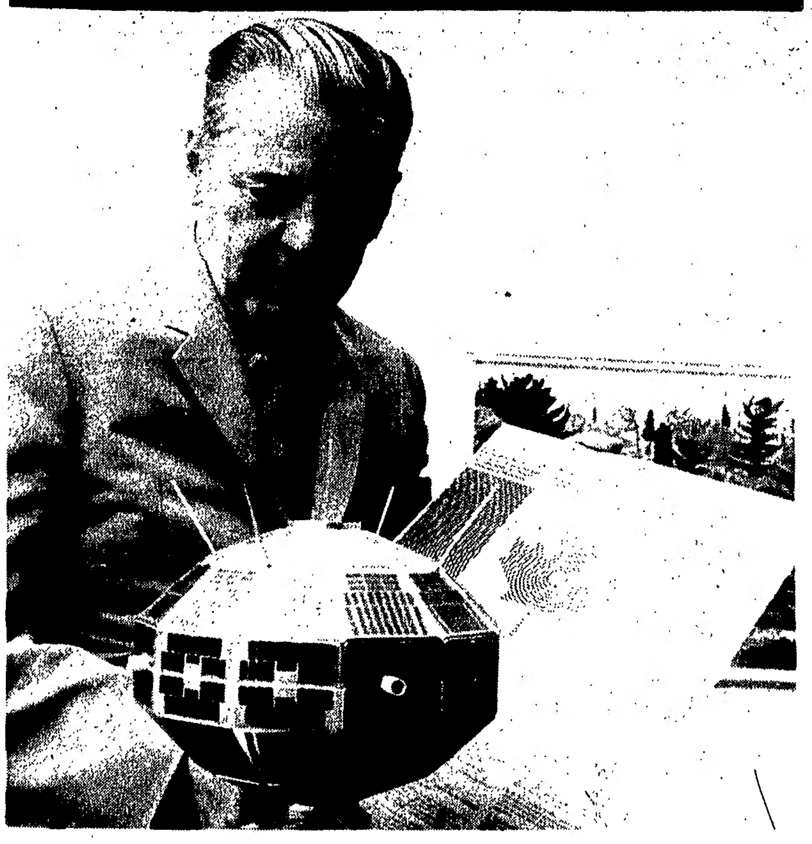
NICK SOSUKIEWICZ

ST-JOACHIM

Nos voeux les plus sincères de prompt rétablissement à tous nos malades et particulièrement à ceux qui sont actuellement hospitalisés; M. et Mme Alphonse Sylvestre, M. Alfred Dubord et M. Alex Breton.

*****

Nous vous rappelons que le R. P. Jean Gariépy est présentement à organiser des groupes de donneurs de sang en prévision d'une clinique qui aura lieu le 5 septembre prochain. C'est là une noble cause qui mérite certainement l'appui et la participation de tous les foyers de la paroisse. Toute personne intéressée à se joindre aux groupes de donneurs devrait communiquer avec le Père Gariépy en lui téléphonant à l'un ou l'autre des numéros suivants: 482-3233 ou 482-2502.



Le ministre des Communications, l'honorable Eric Kierans, jette un coup d'oeil sur la maquette du satellite canadien encore sans nom et pour lequel on a organisé un grand concours public auquel vous êtes tous invités à participer.

LEGAL

Nos plus sincères sympathies à la famille Montpetit à la suite du décès de Mme Délisca Montpetit, décédée le 11 août dernier à l'âge de 86 ans.

Une messe de requiem fut chantée par le R.P. Pigeon; aux funérailles, tous les porteurs étaient des petits-fils de la défunte: MM. Robert et David Lema, Maurice, Roméo, Richard et Lucien Montpetit. Les porteurs honoraires étaient les Femmes chrétiennes de la paroisse portant la bannière de Ste-Anne.

La défunte laisse pour pleurer sa perte deux garçons, Paul et Georges de Legal et quatre filles, Mme Fred Ouimet (Jeanne), de N.-Surrey, C.-B., Mme Albert Lema (Juliette) et Mme Paul Bérubé (Georgette) de Villeneuve et Soeur Adrienne Montpetit d'Edmonton; elle laisse aussi 36 petits-enfants et 83 arrière-petits-enfants.

*****

M. et Mme Ladis Messier ainsi que Mme Paul Mahé sont maintenant de retour d'un voyage de six semaines en Europe.

*****

Mlle Madeleine Larose fut fêtée au cours d'une réception de prochain mariage tenue mercredi dernier. Les hôtesses de cette fête étaient Mlles Simone Demers, Marguerite Piquette et Rita Larose. Ce fut une fête très intéressante.

*****

M. et Mme Roger Cyr et leur famille ainsi que M. et Mme Roméo Boissonneault se sont rendus à St-Isidore en fin de semaine dernière afin d'assister au mariage de M. Rémi Cyr.

*****

La bibliothèque sera réouverte samedi le 30 août prochain après avoir été fermée durant trois semaines pour réparations majeures. Le Comité responsable désire informer les intéressés qu'il y a eu plusieurs livres français ajoutés à la collection.

*****

Tous les parents intéressés à envoyer leurs enfants au Jardin d'Enfance sont priés de donner leur nom le plus tôt possible à Mme Germaine Nault.

événements

LE 1er SEPTEMBRE
Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Nous sommes vingt millions", "Au jour le jour" et "Etude en 21 points". La représentation commence à 7h.30 p.m.

*****

1er SEPTEMBRE
Heure d'adoration mensuelle de la Société Mater Christi. Ce mois-ci l'office aura lieu à l'église St-Pie X, 13072 avenue Sherbrooke, à 8h. p.m. précises.

Les enseignants aux écoles bilingues d'Edmonton

ACADEMIE ASSOMPTION -

Principale:

Sr Carmel Joly

Vice-principale:

Sr Marguerite Lacoursière

12e année:
Sr Y. Tétreault
Sr Angéline Tétreault
11e année:
Sr Laurette Breton
Mlle Marlene Valin
10e année:
Sr Madeleine Lafond
Mlle Jocelyne Robert
9e année:
Sr Lucie Corbière
Mme Lucienne Déchaine
8e année:
Mme C. Dumas
Mlle Jocelyne Luneau
7e année:
Mme Chantal Devine
Mlle Micheline Bédard
Mlle Colette Campeau
6e année:
Sr Delphine Tremblay
5e année:
Mme Magill

A temps partiel ou enseignement spécialisé:

Sr Aline Prince, Sr Albertine Dubois, Sr Flore Houde, Mme Lise Haleton (culture physique), Sr Maryse Scrosati et Sr Irène Hurtubise (bibliothécaires).

COLLEGE ST-JEAN -

Principal:
M. René Mathieu
Vice-principal:
M. René Anctil

* Etant donné que les professeurs dispensent leurs cours dans plusieurs classes différentes, nous ne donnons ici que la liste de noms.

Mlle France Levasseur
M. Adrien Bouchard
M. Henri Breault
M. Fernand Champagne
M. Léo Noronha
M. Blair Doré
M. Richard Pittman
M. René Landry
R.P. Alfred Groleau
R.P. Georges Durocher

GRANDIN -

Principal:
M. Ernest Turnbull

6e année:
M. Paul Ledet
5e année:
Mlle Mariette Hogue
4e année:
Mme Marguerite Pigeau
M. Louis Binassi
3e année:
Mme Thérèse Charron
Mlle Cécile Latour
2e année:
Mlle Anne Florizone
Mlle Elizabeth Charland
1ère année:
Sr Albertine Timmons
Mlle Céline Sénécal

N.-D. DE LOURDES -
Principal:
M. Raymond Rankin

6e, 5e et 4e années:
Mme Bernadette Dubé
3e année:
Sr Marguerite Pronovost
2e année:
Mme Yvonne Dumonceaux
1ère année:
Sr Marie-Jeanne Dumaine

SACRE-COEUR -
Principal:
M. Arthur Arbeau

6e année:
Mlle Georgette Desjardins
5e année:
Sr Geneviève Côté
4e année:
Mlle Lucienne Piquette
3e année:
Mme Lorraine Bizon
2e année:
Mlle D. Lavoie
1ère année:
Sr Médérise Lessard

ST-THOMAS -
Principal:
M. John Kloster

6e année:
M. Léonard Genest
5e année:
Sr Lucienne Landry
4e année:
Sr Annette Labbé
3e année:
Mlle Louise Latour
2e année:
Sr Marie-Solange Jan
1ère année:
Sr Irène Magnan

"Explorez le Canada", un slogan qui donne de bons résultats

TORONTO - Les Canadiens dépenseront environ $2,500,000,000 dans leurs voyages à l'intérieur du Canada cette année, selon un estimé de l'Association canadienne du tourisme.

Et l'ACT poursuit sa campagne pour convaincre un plus grand nombre de Canadiens de voyager davantage dans leur pays. "Explorez le Canada", voilà le slogan de la campagne.

Des cartes et de petites affiches de comptoir arborant le slogan "Explorez le Canada" sont disponibles pour usage à travers le pays. Et l'invitation sera également diffusée par les stations de radio du pays.

Le programme de l'ACT destiné à encourager les Canadiens à connaître toujours davantage leur pays, a obtenu l'entier appui du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a déclaré à l'Association canadienne de tourisme:

"Ayant voyagé depuis un an, dans toutes les régions du Canada, je suis revenu plus impressionné que jamais sur la beauté et la diversité sans pareilles de notre pays.

"Les voyages sont plus qu'un passe-temps très agréable; je suis sûr que si tous les Canadiens voyageaient davantage dans leur pays, le Canada y gagnerait énormément en force et en unité."

STRATEGIE

Certains animaux quand ils sont pourchassés se mettent à zigzaguer, à bondir follement ou à pivoter pour déjouer leur poursuivant.

Audacieuse expérience des Russes

NEW YORK - Quatre scientifiques russes ont récemment exposé à leurs collègues occidentaux les résultats d'une audacieuse expérience dans le traitement de la leucémie. Les chercheurs américains se sont dits fascinés par cette expérience, qu'ils qualifient d'arme nouvelle contre cette terrible maladie.

C'est dans la revue anglaise "Nature", que les médecins soviétiques ont présenté un rapport détaillé de leur expérience. Douze enfants qui avaient atteint la phase morbide de la leucémie ont fait l'objet de cette expérience. Ils furent groupés par deux, et des cellules leucémiques vivantes de chacun de ces douze malades furent prélevées et injectées au partenaire.

Les scientifiques russes avaient fondé l'espoir que cet échange de cellules leucémiques stimulerait la "chimie défensive" contre ces corps étrangers que sont les cellules malades du partenaire, et que cette réaction défensive attaquerait en même temps les propres cellules leucémiques des malades.

Pour huit de ces douze enfants, l'expérience a semblé réussir, puisque chez trois d'entre eux, les cellules leucémiques ont complètement disparu, et chez les 5 autres, elles ont considérablement diminué. L'expérience remonte déjà à plus de six mois, ce qui signifie que huit jeunes malades qui avaient atteint la phase morbide de la maladie ont maintenant connu une rémission de plusieurs mois.

A la vérité, l'expérience présentait certains risques; il était possible en effet que la "chimie défensive" soit indifférente à cette stimulation causée par l'injection de cellules leucémiques étrangères. Il y avait donc danger, dans ce cas, que les cellules injectées continuent de proliférer mettant ainsi plus rapidement en danger, la vie des jeunes malades.

Le taux des cellules leucémiques dans le sang des vaisseaux périphériques, qui s'établissait de 40 à 80 pour 100 selon les malades, est tombé à un taux variant entre zéro et 10 pour 100. Les progrès ont été observés au cours des 30 premiers jours de l'expérience.

Bien que les scientifiques américains soient conscients que des rémissions de la leucémie ne soient pas rares - encore qu'on ne parle jamais de guérison puisque la maladie est incurable - ils ont exprimé l'espoir que l'expérience russe constituerait un moyen nouveau de lutter contre la leucémie.

L'équipe des chercheurs russes était dirigée par le Dr. S.V. Skurkovich, de l'Institut central d'hématologie de Moscou. Ses collaborateurs sont les Drs. N. S. Kisljak, L.A. Machonova et S.A. Begunenko, du deuxième Institut médical de Moscou.

Les médecins russes ont relaté leur expérience dans les moindres détails, de manière que les médecins occidentaux puissent reprendre l'expérience comme bon leur semble. Pour leur part, les médecins russes s'occupent maintenant à étudier et définir les changements immunologiques produits au niveau des cellules cancéreuses.

Jules Verne et "Apollo XI"

Un humoriste dirait que si la NASA est la mère d' "Apollo XI", Jules Verne en est le grand-père. Il est curieux, en effet, de voir comment en 1865, dans son roman "De la Terre à la Lune" continué peu après par: "Autour de la Lune", le génial écrivain de l'anticipation scientifique a imaginé les choses d'une façon que la réalité actuelle confirme.

Le lieu du lancement - Jules Verne choisit le 28ème parallèle si judicieusement qu'il est adopté par la NASA. Il choisit la Floride qui est traversée par ce 28ème parallèle de Tampa-Town sur sa côte ouest au Cap Canaveral sur sa côte est. La carte géographique de la première édition (très heureusement reproduite dans l'actuelle réédition par le Livre de Poche) porte effectivement le tracé du 28ème parallèle avec la mention de ce Cap Canaveral, rebaptisé, en 1963, cap Kennedy, en hommage au président assassiné.

Si Jules Verne a finalement choisi Tampa Town, il explique qu'à son époque celle-ci était la seule ville importante de la Floride méridionale et donc le seul point d'appui pratique à la construction de l'appareillage nécessaire au lancement.

L'astronef - L'astronef de Jules Verne, dit "projectile" n'est pas de proportions éloignées de celles d'Apollo: 108 pouces de diamètre (soit 3 mètres environ), 19,250 livres de poids (soit 8 tonnes environ). Les conditions d'habitation sont celles que des lecteurs de 1865 pouvaient admettre, mais elles tiennent compte, le plus judicieusement qu'il était alors possible, des incidents provoqués par l'apesanteur.

L'équipage - Comme pour Apollo XI, il se compose de trois hommes. A la place de Collins, Armstrong et Aldrin, ce sont deux Américains, Barbicane et Nicholl, et un Français, Ardan. Le projectile de Jules Verne emporte en outre deux chiens à des fins d'observations biologiques.

Le système de lancement - Jules Verne en "construit" un de 900 pieds de long (environ 270 mètres), mais au lieu de le faire se dresser au-dessus du sol, il le place au-dessous de la surface, comme un puits et c'est en quelque sorte un gigantesque canon enterré.

Les coordonnées de temps: le projectile cosmique de Jules Verne atteint la Lune en quatre jours, atteignant un moment une vitesse de 12,000 yards (environ 11,000 mètres à la seconde), ce qui fit sourire plusieurs savants contemporains de l'écrivain.

Le lancement - La description faite par Jules Verne ne heurte pas notre esprit; une "immense gerbe de feu, un immense panache" et la poussée des gaz de l'explosion renverse les spectateurs qui sont restés imprudemment les plus proches. Le romancier avait prévu le concours des curieux: "Cette immigration prit bientôt des proportions fabuleuses et suivant les relevés de la presse locale pendant cette mémorable journée, cinq millions de spectateurs foulèrent le sol de la Floride. Depuis un mois, la plus grande partie de cette foule bivouaquait autour de l'enceinte. Tous les peuples de la Terre y étaient représentés". Jules Verne donne même le détail du calcul des secondes avant le départ de l'engin mais il fait non le compte à rebours mais normalement: trente-cinq, trente-six, etc...

Le voyage Terre-Lune-Terre - Le "projectile" atteint la banlieue de la Lune, subit l'attraction lunaire conformément aux calculs, contourne la Lune à une hauteur variant de 800 à 50 kilomètres, se libère de l'attraction lunaire et revient sur Terre. Et la récupération se fait dans le Pacifique, au large de la côte Ouest des Etats-Unis. Il y a dans l'illustration de l'édition princeps une émouvante gravure de l'excellent artiste Emile Bayard qui semble une imitation des photos habituelles mintenant aux récupérations: l'engin flotte sur les vagues, une barque vient chercher les trois cosmonautes et un peu plus loin un navire attend pour les ramener aux Etats-Unis où un triomphe les accueillera.

Un noble scrupule de Jules Verne - Les pionniers de l'espace du roman de Jules Verne ne débarquent pas sur la Lune. En effet, l'écrivain a utilisé tout ce qu'on savait sur notre satellite naturel, il a à peine extrapolé ces données dans la description qu'il donne de la Lune "survolée"; ainsi cette description reste exacte aujourd'hui. S'il avait fait alunir ses héros, il serait aujourd'hui ridicule comme c'est le cas pour d'autres romanciers dont le talent réel n'en a pas été moins été imprudent. C'est certes une des raisons pour lesquelles le grand biologiste anglais Julien Huxley disait un jour: "Nombre des oeuvres de Jules Verne peuvent toujours être lues avec plaisir et profit par les jeunes et les moins jeunes".

Le chômage en diminution

OTTAWA - Le nombre des chômeurs canadiens a légèrement diminué au mois de juillet par rapport au mois de juin. C'est ce qu'a annoncé récemment le Bureau fédéral de la statistique.

Cet organisme rapporte que le nombre de personnes en chômage atteint 349,000 sur un total de 8,550,000 travailleurs. Soit un pourcentage de 4.1. En juin, ce pourcentage se chiffrait à 4.6; en juillet 1968, il était de 4.5. Cette diminution est, selon le BFS, "plus forte que d'habitude en cette période de l'année".

Toutes les provinces, à l'exception toutefois de la Colombie-Britannique qui n'a pas subi de changement dans ce domaine, ont connu une réduction du chômage au cours de ces deux derniers mois.

L'Ontario et le Québec ont enregistré respectivement 73,000 et 65,000 emplois de plus, mais la plus forte hausse d'emplois (relative) revient aux Provinces Maritimes (3 p. 100).

Les industries de la construction et les manufactures ont contribué en très grande partie à cette réduction du chômage.

Les emplois agricoles ont augmenté de 64,000 par rapport à juin, mais ont diminué considérablement par rapport à la même époque en 1968.

Attt...ention!

Des touristes américains se promènent tranquillement au bord du Nil. Un bègue les voit et se met à leur crier: "Hip... hip... hip..." Les Américains répondent: "Hourrah!" et ils sont écrasés par un troupeau d'hippopotames en furie.



Vérification jusqu'à destruction - Marnie Ellison regarde avec appréhension l'inspecteur Bill Murphy de General Motors mettre à l'épreuve jusqu'à destruction une ceinture de sécurité. Chaque jour, des ceintures de sécurité choisies au hasard parmi les expéditions de fournisseurs sont soumises à cet appareil qui en vérifie la résistance en simulant la tension exercée par le corps humain. Les ceintures doivent résister à une tension de 5,000 livres, et elles dépassent ce chiffre régulièrement de 40 à 60%.

Le cardinal Suenens s'explique

"J'ai critiqué le moteur de la voiture, non le chauffeur"

PARIS - Interviewé au cours d'une émission télévisée sur le thème: "L'Eglise en crise", le cardinal Suenens, archevêque de Malines - Bruxelles - et primat de Belgique a exprimé son opinion personnelle sur l'autorité du pape, la collégialité des évêques, le célibat ecclésiastique, la mission de l'Eglise.

Le prélat qui est âgé de 65 ans, a été l'un des principaux animateurs du concile Vatican II. Certaines déclarations qu'il a faites récemment auraient pu le faire apparaître comme un "cardinal contestataire". Le prélat pense simplement que l'Eglise de Pierre, de Paul ou de Jean est comme une grande famille où l'on doit dialoguer librement.

Le cardinal Suenens a d'abord parlé du malaise actuel de l'Eglise dû au fait que cette Eglise vit dans un monde en pleine mutation et qu'il y a fatalement osmose entre le monde et l'Eglise. De plus, a-t-il dit, l'Eglise doit traduire dans la pratique les décisions du concile et il est difficile de le faire, à la fois, dans tous les pays du monde.

Il faut mettre en place des structures, a ajouté le prélat. La structure fondamentale a été fixée par le Seigneur et pour elle il n'y a pas d'évolution. Mais on peut discuter le fonctionnement de cette structure. Il faut adapter la manière d'exercer l'autorité. Tous les baptisés doivent collaborer activement aux mises en place nécessaires.

A la question "que répondrez-vous à ceux qui vous reprochent d'avoir critiqué le pape?" Le cardinal a répondu: "ce n'est pas parce que l'on critique le moteur d'une voiture que l'on critique son chauffeur". Le grand problème du gouvernement de l'Eglise est l'organisation du travail, a précisé le cardinal Suenens.

Dans l'exercice de l'autorité, a dit le prélat il faudrait faire jouer le principe de subsidiarité, c'est-à-dire laisser jouer les échelons inférieurs quand le supérieur n'est pas obligé d'intervenir. Il faut aussi se rendre compte du pluralisme dans les fonctions du prêtre. Longtemps la paroisse a centré sa présence sur une notion de territoire. Aujourd'hui, elle doit assurer une présence à des communautés humaines de styles très différents, des émigrés par exemple, qui ne sont pas forcément rassemblés sur un territoire donné.

Le prélat a ensuite souligné que, dans certains pays, il y avait crise des vocations. Pourquoi, a-t-il dit, ne songerait-on pas à l'ordination d'hommes mariés? C'est contraire à la discipline actuelle mais il y a eu des précédents dans ce sens. Déjà, par exemple, Pie XII avait accepté l'ordination de pasteurs protestants mariés se convertissant au catholicisme, a noté le cardinal. On pourra peut-être passer par l'expérience de diacres mariés permanents.

A la question "êtes-vous optimiste sur l'avenir de l'Eglise?" le cardinal a répondu: "Je vous donnerai deux réponses. Je dirai oui dans une réponse de foi, le sociologue, lui, dirait que nous ne sommes pas encore au bout de la crise, mais les crises de ce genre sont habituellement des moments de génération nouvelle et c'est une chance à saisir.

L'interview du cardinal Suenens avait été précédée de celle de quelques-uns de ses diocésains qui ont manifesté des opinions diverses à l'égard du prélat, allant de l'admiration et de l'attachement profond à la critique.

L'ordre est essentiel dans l'armoire à pharmacie

Qu'est-ce qu'une armoire? C'est un meuble de dimensions variables, parfois imposant, pouvant contenir des trésors variés, des choses utiles ou des babioles sans importance. Il y en a de toutes sortes et dans toutes les pièces: cuisines, salles de bains, chambres et bien souvent dans les greniers poussiéreux.

Celle qui nous intéresse aujourd'hui est peut-être la plus utile de toute, c'est le petit meuble rectangulaire où l'on range les médicaments. Bien qu'elle puisse contenir des produits inestimables pour guérir et parfois sauver la vie, elle peut également constituer un danger si elle est mal organisée.

Le Conseil canadien de la santé familiale, une organisation bénévole créée pour encourager la sécurité au foyer, vous présente quelques suggestions à retenir.

Un grimpeur

Un petit enfant est grimpeur par nature. La fantaisie aidant, il peut se hisser sur le lavabo de la salle de bains pour pouvoir explorer la petite armoire murale qui tente sa convoitise. Vous l'en empêcherez en posant un loquet de sûreté sur la porte.

Une maman peut penser savoir tout ce que contiennent les flacons de l'armoire à pharmacie, mais si les étiquettes ont été enlevées ou sont souillées, elle ne doit pas se fier uniquement à sa mémoire. Débarrassez-vous donc des flacons qui ne sont pas clairement ou complètement identifiés.

Si vous devez chercher quelque chose le soir dans l'armoire à pharmacie, assurez-vous d'allumer la lumière, car le choix d'un médicament ne doit jamais être fait au hasard et dans de mauvaises conditions d'éclairage.

Beaucoup de soin

Votre armoire à pharmacie devrait être organisée avec plus de soin encore que les autres meubles de votre maison. L'idéal serait d'avoir une seconde armoire, réservée uniquement aux médicaments, mais dans la plupart des cas il faut se contenter d'une seule.

Deux sections

Premièrement, l'armoire devrait être divisée en deux sections: la section supérieure réservée exclusivement pour les médicaments et la section inférieure pour les produits de toilette et autres cosmétiques.

A son tour, la section destinée aux produits pharmaceutiques devrait être subdivisée en deux parties: l'une pour les médicaments à usage interne - ceux que l'on absorbe - et l'autre pour les médicaments à usage externe - ceux que l'on applique sur les différentes parties du corps.

Bien marquer

Pour identifier chaque section on pourra se servir d'un crayon pour marquer le linge ou de ruban adhésif sur lequel on aura inscrit les différentes mentions. Ainsi, toute la famille pourra repérer facilement les différents produits et les remettre en place aisément pour garder l'armoire bien en ordre.

Grâce à ces simples précautions, votre famille pourra redoubler de vigilance envers les médicaments et vous serez assurée que chacun des produits est utilisé à bon escient.

LA MOUSSE SUSPENSIVE

Les cintres en bois à ressort pour pantalons ou jupes ne serrent plus aussi bien au bout de quelque temps. Pour y remédier, collez intérieurement du bourrelet en mousse adhésif de petite largeur; pantalons et jupes ne tomberont plus.

L'effet nocif des comprimés anti-douleur

EDMONTON - Les remèdes courants pour soulager la douleur peuvent avoir des effets nocifs et même funestes si on les prend trop longtemps.

Deux pharmaciens de l'université Queen's sont arrivés à cette conclusion après des expériences sur des cochons d'Inde.

Les docteurs E.M. Boyd et Giovanna Carro-Ciampi ont fait rapport de leurs recherches lors du congrès annuel de la Fédération canadienne des sociétés biologiques.

Selon eux, de fortes doses quotidiennes d'acide et de phénatécine, deux principaux ingrédients des comprimés répandus contre la douleur, produisent des effets toxiques chez les cobayes qui ont dépassé le dixième de leur vie normale de trois ans.

On a découvert que les médicaments affectaient le cerveau, les poumons, le foie, les reins et les organes de reproduction des bêtes, en plus de causer la mort.

Le Dr Boyd a évalué que la dose administrée aux animaux correspondrait à environ 25 à 100 par jour chez l'humain adulte.

Selon lui, ces doses administrées "durant cinq ou 10 ans" pourraient avoir les mêmes effets toxiques chez les humains. Il a ajouté que ces mêmes drogues n'auraient pas d'effets nocifs si elles étaient absorbées conformément à l'étiquetage approuvé par le gouvernement.

Certaines gens, cependant, s'administrent continuellement de fortes doses de ces drogues pour soulager les douleurs rhumatismales, par exemple.

Le pharmacien ne croit pas qu'il soit approprié d'exiger que ces médicaments ne soient vendu que sur ordonnance.

"Il est dans la tradition de la loi que les individus ont le droit inhérent de tenter de se soigner eux-mêmes, sauf dans les cas de maladies contagieuses," de dire le Dr Boyd.

Dictionnaire un peu spécial

-Béton armé: sert à défendre les gens contre les voleurs.
-Condisciple: homme pas très intelligent.
-Athlète: attelage léger qui ne fatigue pas la bête.
-Epousseter: pousser un petit peu de côté sans faire mal.
-Paire: objets qui vont par deux. Exemple les douze pairs de France.
-Poème: texte où chaque ligne commence par une majuscule.
-Poulie: semelle du cheval.
-Voyelle: femme d'un voyou.
-Trottiner: marcher la queue en l'air en suivant quelqu'un.
-Vermine: fourrure très appréciée au Moyen-Age.
-Parabole: petit buffet pour protéger les bols.
-Mess: église pour les militaires.
-Cri d'agonie: cri poussé par un mort.
-Intervalle (en musique): distance entre deux pianos.
-Manufacture: facture fait à la main.
-Le: article décontracté.

Tiré de la "Foire aux cancres" de Jean-Charles. Editions Calmann-Lévy.

ORIENTATION FAMILIALE

Les parents et l'enfant...
Les tâches de l'éducation:

1. Entretien:

Nourriture: gagner l'argent nécessaire, l'acheter, la préparer selon une diète convenable.

Vêtements: gagner l'argent nécessaire, les faire ou les acheter, les entretenir selon l'hygiène.

Soins médicaux, dentaires, etc: gagner l'argent nécessaire, mener les enfants chez le dentiste ou le médecin ou les soigner suivant les notions de nursing qu'on connaît.

Logement: gagner l'argent nécessaire pour que chacun ait l'espace vital; l'entretenir suivant les règles d'ordre, de propreté et d'hygiène.

2. Instruction:

Ecole: primaire, secondaire, supérieure, technique, métiers.

Bibliothèque: scolaire, publique, à la maison...

3. Récréation:

Jeux et culture physique: à la maison, pour les loisirs organisés, au grand air, etc...
Musique, chant, danse, etc...

4. Protection: contre les accidents, contre les dangers.

5. Formation:

L'intelligence: en plus de les faire instruire, il faut les guider dans leurs lectures, les ouvrir sur les situations individuelles, familiales, sociales, internationales, religieuses, avec vérité.

La volonté: former leur caractère pour leur faire désirer le bien.

La sensibilité: développer leurs goûts du beau.

L'âme: formation spirituelle éclairée et forte, à travers les circonstances de la vie. Tourner l'âme vers le Créateur, le prochain.

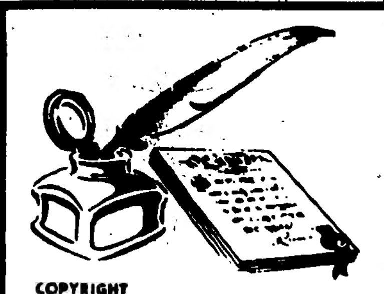
La personnalité: découvrir et développer les talents de chacun; leur faire donner leur pleine mesure, humaine et chrétienne.

6. Orientation:

L'avenir et l'occupation: guider les enfants suivant leurs tempéraments et leurs aptitudes.

La semaine prochaine, le rôle du père dans l'éducation de ses enfants...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale
Falher, Alta.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

VENTE D'APRES ECHANTILLON

La loi prévoit que pareils contrats de vente puissent contenir une clause spécifiant que la commande en vrac sera forcément conforme à l'échantillon. La clause spécifie que la qualité de la marchandise sera exactement la même que celle de l'échantillon sans quoi l'acheteur peut refuser la marchandise et répudier le contrat de vente. Parmi les autres clauses que pourrait contenir un tel contrat, mentionnons l'opportunité pour l'acheteur de comparer la marchandise reçue à l'échantillon, la condition que la marchandise soit parfaite, c'est-à-dire sans défauts qui puissent la rendre invendable et cela, même si le ou les défauts ne sont pas apparents au moment de l'examen de l'échantillon.

Voici un exemple qui vous donnera une meilleure idée de la façon de procéder en pareils cas.

Dans un premier cas, un manufacturier commanda du tissu pour confection de manteaux qui devait être similaire à l'échantillon qu'on lui avait fourni. Il prit livraison de la marchandise et entreprit la confection de ses manteaux avec cette dernière. Il reçut toutefois par la suite de nombreuses plaintes de clientes mécontentes; les manteaux, après avoir été portés à quelques reprises, cédaient tous aux coutures. Le matériel reçu étant pourtant conforme à l'échantillon, le défaut ne pouvait être décelé par un simple examen mais l'aurait sûrement été s'il avait subi des tests scientifiques. L'acheteur intenta immédiatement des poursuites judiciaires contre le vendeur afin de recouvrer toutes les pertes encourues. Les avocats de ce dernier plaidèrent que l'acheteur avait bel et bien reçu le même matériel qu'il avait décidé de choisir sur échantillon, mais le verdict du juge donna raison au client plutôt qu'au vendeur.

Notre loi prévoit un très haut niveau de conduite; elle n'en demeure pas moins pratique et ses standards ne sont pas irréalistes. Elle reconnaît que l'on doive prendre ses précautions pour se protéger dans le monde des affaires. Lorsqu'il y a vente sur échantillon, c'est à l'acheteur qu'il appartient d'établir la comparaison entre cet échantillon et la marchandise en vrac qu'il recevra. Quant au vendeur, il n'est pas tenu en règle générale de procéder à des tests scientifiques ou chimiques de sa marchandise.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 29 août
R.P. Georges Chevrier, o. m.i. Edmonton.
M. Jean-Paul Mercier, Guy.

SAMEDI, 30 août
M. Adolphis Gauthier, Plamondon.
M. John Richard, Edmonton.

DIMANCHE, 31 août
M. Raoul Bourbeau, Dawson Creek.
M. Raymond Laurin, McLennan.
M. Bernard Montpetit, St-Albert.

LUNDI, 1er septembre
M. Léon Béland, Edmonton.
Mme Rita Gaucher, St-Albert.
Sr Irène Loiselle, s.c.c., Edmonton.
Sr Adrienne Séguin, c.s.c., Grande Prairie.

MARDI, 2 septembre
M. Gilles Bouchard, St-Isidore.
M. Jos. Laflamme, Falher.
M. Gilbert Lepage, Hinton.

MERCREDI, 3 septembre
M. Victor Belisle, Edmonton.
M. Raymond Brault, Edmonton.
M. Marcel Joly, St-Paul.
Sr Anna Laforge, s.c.e., Vermilion.
M. Robert Lafrance, Lafond.

JEUDI, 4 septembre
M. Raymond Baril, Lac LaBiche.
M. Hormidas Boissonnault, Morinville.
M. Léo Brochu, Morinville.
M. David Maynard, Ottawa, Ont.

Les Mots croisés du franco-albertain

HORIZONTAL
1 - Propre à la respiration.
2 - Durée qui n'a ni commencement ni fin - Pareil, semblable.
3 - S'adresser à la divinité pour l'honorer - Pièce du jeu de golf.
4 - Personne qui possède des rentes - Peur que l'on éprouve au moment de paraître en public.
5 - Tenter avec hardiesse - Ver parasite de l'intestin grêle.
6 - 501, en chiffres romains - Deux, en chiffres romains - Se suivent dans total.
7 - Roi légendaire d'Ithaque - Fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.
8 - 150, en chiffres romains - Voyelles jumelles - Instrument qui sert à ouvrir une serrure.
9 - Pron. pers. - Enlever de force - Saint.
10 - Préf. privatif - Monnaie japonaise - Règle obligatoire.
11 - Adv. de lieu - Adj. poss. - Fosse où l'on dépose les grains.
12 - Action de nasaliser.

VERTICAL
1 - Action de reproduire.
2 - Pièce rigide jouant le rôle d'entretoise entre deux pièces qu'il s'agit de maintenir solidaires.
3 - Fleuve de France - Charpente du corps humain.
4 - Dignité de prêtre - Du verbe suer.
5 - Inscription sur la croix de Jésus - Riv. des Alpes du Nord.
6 - D'un verbe gai - Conj. - Préf. signifiant contre.
7 - A Tempo - Roue à gorge d'une poulie - Cheval-vapeur - Le premier en son genre.
8 - Récipient en terre réfractaire - Régistre du parlement de Paris de 1254 à 1318.
9 - Causer l'étiolement - Saint.
10 - Fait ou répété plusieurs fois - 52, en chiffres romains.
11 - Ile de l'Atlantique - Morceau joué ou chanté par un seul artiste.
12 - Divagation.



Ayant perdu son poste aux mains de Tom Wilkinson à Toronto, le quart-arrière Wally Gabler a été échangé aux Blue Bombers de Winnipeg la semaine dernière. Cette équipe espère sans doute qu'il pourra la faire sortir de la cave du classement où elle a terminé la saison dernière.

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que je, ERIC REINHOLD SCHMIDT, également connu sous le nom de ERIC REINHOLD SMITH, domicilié à Edmonton, dans la province de l'Alberta et présentement employé de brasserie, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants: 1. Pour le changement de mon nom en ERIC REINHOLD SMITH; 2. Pour le changement du nom de mon épouse de ANNIE SCHMIDT en ANNIE SMITH.

ERIC REINHOLD SCHMIDT
également connu comme
ERIC REINHOLD SMITH.

"La Paix"

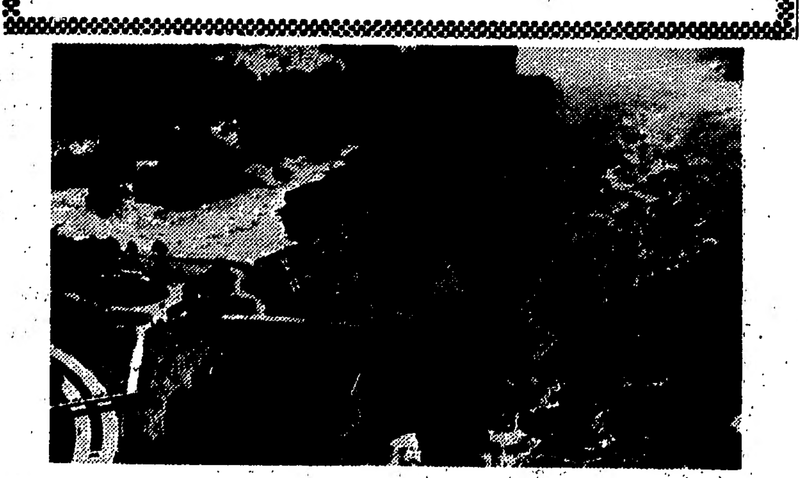
LA paix dans le monde c'est important.

On y arrivera sans doute. Mais il faudra beaucoup plus de charité, de tolérance, de dialogue et de compréhension entre les hommes.

La paix dans nos foyers, dans nos relations avec nos voisins, tout aussi bien que la paix entre nos gouvernements, toutes sont nécessaires. En effet, comment pourrions-nous vraiment influencer les autres dans le sens de la paix si nous vivons nous-mêmes en état de conflit continuel.

La violence se manifeste aussi sur notre continent: Un Martin Luther King, deux Kennedy et mêmedes gens de chez nous ont perdu la vie à cause de cette haine qu'on entretient entre les citoyens d'un même pays.

Le dialogue et la tolérance sont des procédés qui demandent plus de patience et de forcedecaractère, mais ils sont bien plus positifs que l'agitation, la violence, et... les morts.



CONTRASTE FRAPPANT — La splendeur naturelle des Chutes en Fer à Cheval du Niagara se trouve ici dans un contraste dramatique avec le précipice rocailleux des Chutes Américaines, qui ont été arrêtées provisoirement le 12 juin.

Un seul maître au foyer

VANCOUVER - Le docteur Benjamin Schlesinger, de Toronto, a récemment affirmé, lors d'une conférence sur l'économie domestique à Vancouver, que la difficulté des familles actuelles vient de ce qu'elles sont dirigées par quatre jambes qui tentent d'entrer dans une seule paire de pantalon...

Le professeur de l'Université de Toronto voit dans cet excès la source de bien des problèmes. Chaque foyer ne devrait avoir qu'un seul maître: le père, tant sur le plan biologique que psychologique.

La cellule familiale

Le Dr Schlesinger entrevoit avec optimiste l'avenir de la cellule familiale, qu'il considère plus en vogue qu'auparavant. Il ne croit pas que les mariages d'essai doivent se généraliser.

Quant à la nouvelle forme de la vie familiale, il a confié que "la famille est aujourd'hui une petite unité de deux générations qui a rompu ses liens étroits avec la parenté de sang ou de droit".

"Nous avons relégué les grands-parents aux oubliettes et, ce faisant, privé nos enfants d'un élément vital, dit-il. Ce n'est que par mes parents que mes enfants peuvent apprendre qui ils sont, d'où ils viennent.

A VOTRE SERVICE!

LA LICORNE

Il y a longtemps, quand la terre était verte,
Il y avait toutes sortes d'animaux
Que vous n'avez jamais vus.
Ils couraient librement quand la terre fût née
Mais le plus beau de tous était la licorne.
On vit de grandes oies, des alligators verts,
Des hippototames, des chimpanzés,
Des chats, des rats, des éléphants
Aussi sûr que vous êtes né
Mais le plus beau de tous était la licorne.

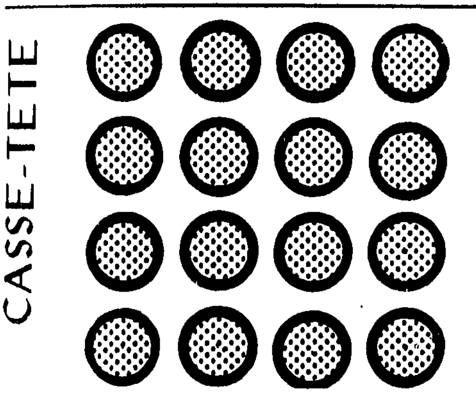
Dieu était tellement fâché que ça lui faisait mal
Alors Il dit: "Mais surveillez-vous!
Car longtemps il pleuvra."
Il dit: "Hé! Frère Noé, je vais te dire quoi faire,
Construis-moi un zoo flottant!"

Et prends quelques-unes de ces grandes oies,
Des alligators verts,
Des hippopotames, des chimpanzés,
Des chats, des rats, des éléphants
Aussi sûr que vous êtes né,
Mais ne va pas oublier ma licorne

Le vieux Noé était là pour répondre à l'appel
Il finissait de construire son arche et la pluie
se mit à tomber
Il conduisit les animaux, deux par deux,
Et dit alors qu'il passait:
Hé! Dieu, j'ai eu deux grandes oies, des alligators verts
Des hippopotames, des chimpanzés
Des chats, des rats, des éléphants,
Mon Dieu, mon Maître,
Mais je ne peux pas voir de licornes

L'arche commença à voguer, et se heurtait
aux vagues
Les licornes regardèrent en haut et commencèrent à pleurer
Le courant de l'eau les emporta au loin
Et c'est pourquoi vous n'avez vu de licornes
depuis ce jour

CASSE-TETE



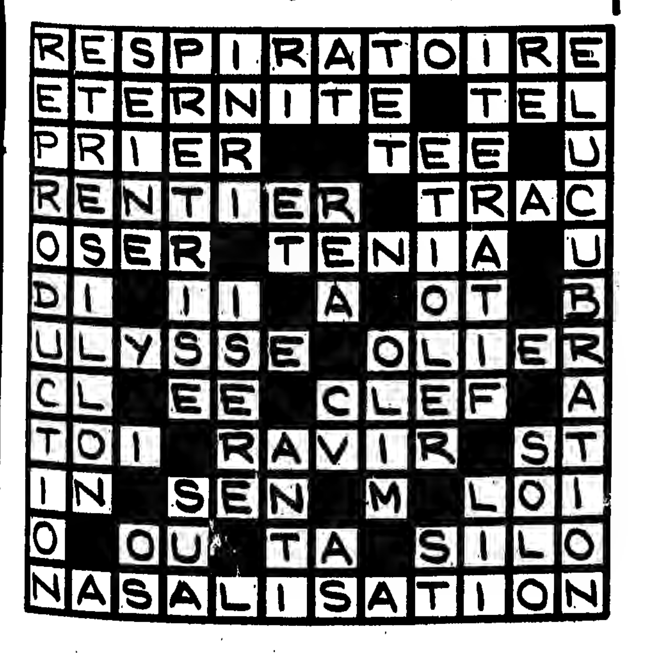
Il s'agit de placer ces 16 pions de telle façon qu'en allant dans 7 directions différentes vous comptiez 4 pions.

LES 8 ERREURS...

1. il manque un dépliant.
2. le cendrier est vide.
3. le bord du chapeau de la femme.
4. le nez du bandit.
5. le noeud papillon du bandit est plus large.
6. frise sur la jupe de la femme.
7. la statue de la liberté sur la gravure à gauche en bas.
8. le bracelet par terre manque.

FLAIRETOUT...

C'est Ricochet. C'est le seul à porter une cravate se terminant en pointe, telle que la portait le voleur sur la première image.



Course aux maris

Mesdemoiselles, voulez-vous vous marier? Si oui, vous pouvez trouver sur le marché quelque 8,000 Australiens célibataires, en quête d'une femme.

Dépêchez-vous si vous voulez avoir le choix, car la course aux maris a commencé. Une jeune Brésilienne, Lindalva Bezzera Chaves, 23 ans, de Recife, est l'une des premières à avoir tenté sa chance auprès du ministre australien de l'Immigration pour aller se marier en Australie. "Mes parents sont d'accord, a-t-elle déclaré, et les jeunes d'ici ne veulent plus se marier".

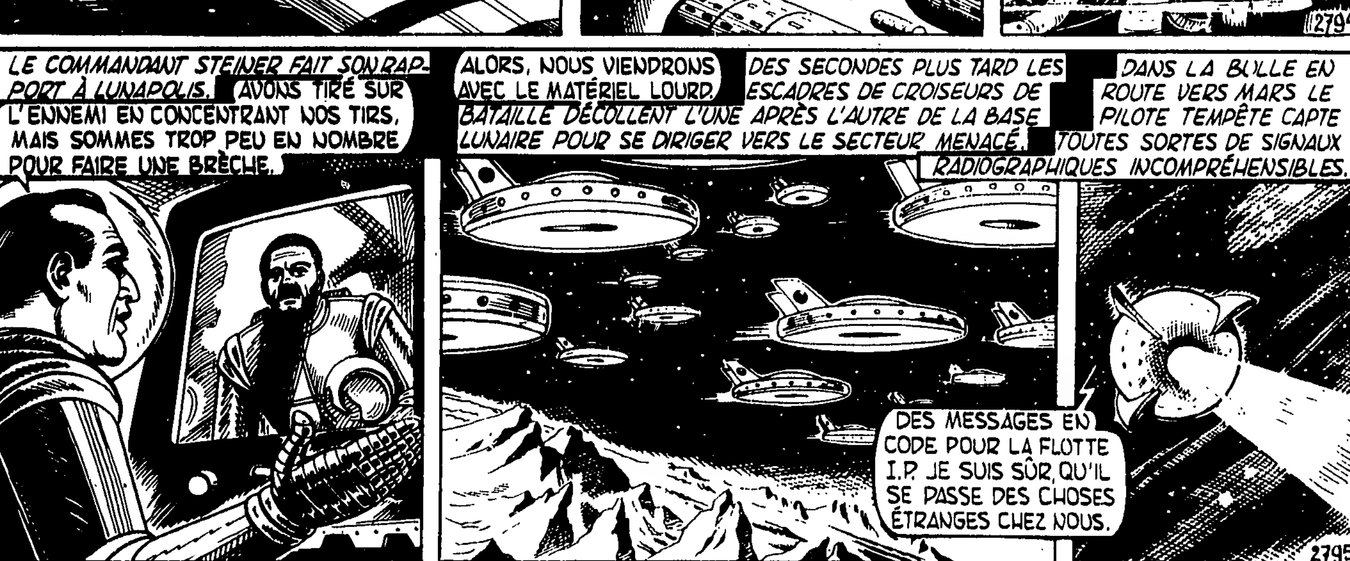
Lindalva a pris cette décision après avoir lu un article dans la presse, article qui indiquait qu'il "manquait actuellement 8,000 femmes en Australie". C'est loin, mais il y a des hommes.



Voilà qui est bien étonnant... et bien commode aussi semble s'écrier la jeune dactylo à l'aspect de la machine révolutionnaire qu'elle examine sur notre photo. Il s'agit d'un appareil mis à point par la maison A. B. Dick, qui est capable d'imprimer 250 lettres à la seconde et environ 3,000 mots à la minute. A l'encontre des machines à écrire usuelles, elle n'utilise pas de frappes. Celles-ci sont remplacés par un jet continu et contrôlé électroniquement de gouttelettes d'encre pulvérisées qui vont s'inscrire sur le papier sous l'impulsion d'une commande électronique. Cette machine ne remplacera sans doute pas d'ici quelque temps les sténos-dactylos de nos bureaux, mais elle répond aux besoins nouveaux créés par les ordinateurs qui fournissent des données plus rapidement qu'aucune machine à écrire n'était capable jusqu'ici de les transcrire.

PILOTE TEMPETE









Quelques recommandations de spécialistes pour réussir la cuisson en plein air

Quel que soit le genre de barbecue que vous utilisez, vous avez besoin de certains accessoires de base et notamment: pincettes à long manche pour remplacer les fourchettes qui percent la viande et laissent s'écouler du jus précieux; pinceau pour arroser; thermomètre à viande, papier d'aluminium et lourdes mitaines.

Pour les steaks ou aliments qu'on laisse cuire longtemps, le meilleur carburant est le charbon de bois en briquettes, bien qu'on recommande les pièces plus petites de charbon pour les hamburgers ou chiens-chauds qui cuisent en quelques minutes.

Le charbon devrait être au moins à six ou huit pouces du gril. Il est chauffé à point lorsqu'il prend une lueur égale et sans fumée, habituellement d'une demi-heure à 45 minutes après l'allumage.

Vous pouvez vérifier la chaleur en étendant la paume de votre main sur le gril près du niveau de cuisson. Si vous l'y laissez trois secondes, la chaleur convient à la volaille. Si la chaleur ne s'endure pas plus longtemps, le charbon est assez chaud pour les steaks.

Viande tendre

L'emplacement du gril, la température de l'air et la force du vent peuvent influencer la durée totale de cuisson. Un jour froid ou venteux, vous pouvez mettre le gril plus près du charbon.

Utilisez de préférence des pièces de viande tendre ou servez-vous d'un mélange pour attendrir la viande, car le barbecue est une méthode de cuisson à sec. Une marinade au vin ou au vinaigre est recommandée.

Vous pouvez mettre au gril directement au sortir du réfrigérateur ou congélateur les boulettes de viande, steaks en cubes, saucisses, ou autres petits morceaux de viande. Quant au pièces plus grosses, aux rôtis et à la volaille, chambrez-les avant de les griller.

Un excès de gras sur le charbon provoque des flambées, mais un peu de gras fumant donne sa saveur à la viande barbecue. Enlevez donc une partie du gras, mais pas tout.

Il est aussi recommandé d'enduire la viande de gras ou d'huile à salade pour l'empêcher de coller au gril.

Les experts conseillent d'attendre qu'un côté soit cuit avant de le saler. Le sel peut extraire le jus de la viande crue.

Point n'est besoin de tourner fréquemment la viande au barbecue. Laissez cuire un côté puis tournez la pièce. L'autre côté cuira en moins de temps.

N'arrosez de jus que durant les 15 dernières minutes de cuisson pour éviter de noircir la viande.

Chisch-kébab

Mettez une feuille bien perforée de papier d'aluminium sur le gril pour empêcher les boulettes de viande ou les bandes de bacon de passer au travers.

Si vous préparez des chisch-kébabs, rappelez-vous que les aliments prennent en moyenne 10 minutes à cuire de cette façon, tandis que les tomates ne prennent que trois minutes. Si vous en employez, ne les embrochez au bout de la brochette que vers la fin de la cuisson du reste des ingrédients, ou cuisez-les séparément.

Les ingrédients du Chish-kébab devraient cuire à température de la pièce. Si vous voulez utiliser des aliments qui étaient au réfrigérateur, trempez-les dans l'eau bouillante avant de les mettre en broche.

Principe de base de la cuisson de plein air: n'ajoutez jamais d'essence d'allumage à un feu qui brûle déjà.

Autre règle essentielle: lisez bien le mode d'emploi qui accompagne votre gril barbecue. Vous y trouverez la façon de le nettoyer.

Au gré de votre fantaisie

Saviez-vous qu'il est possible de conquérir l'Europe sur un morceau de pain. Eh oui! autant de pays, autant de sandwichs appétissants et succulents, idéals pour les belles journées d'été.

Qui l'eût cru? La Grèce millénaire, la Corse fougueuse, l'Espagne enchanteresse viennent vous enseigner aujourd'hui l'art de faire des sandwichs. Le Portugal, la Suisse, la Suède et la Hongrie entrent aussi dans la ronde pour vous offrir un choix de garnitures qui feront les délices de votre famille ou de vos invités. Quant à l'Andalousie, elle vous suggère un sandwich fantaisiste, donnant libre cours à votre imagination.

Sans plus tarder, venez faire un tour d'Europe "en sandwich".

PAIN

Utiliser un pain à sandwich non tranché d'environ 12 pouces de long; réfrigéré, il sera plus facile à trancher. Enlever les croûtes et couper, dans le sens de la longueur, en 6 tranches d'environ 1/2 pouce d'épaisseur. Couper chaque tranches en deux. Quantité suffisante pour 12 sandwiches casse-croûte.

GARNITURES

En provenance de Hollande

Tartiner de beurre au raifort. Garnir de minces tranches de rôti de boeuf, de concombre, de betteraves en conserve ou marinées, et de délicats fleurons de chou-fleur cru.

A la mode Andalouse

Tartiner de fromage à la crème ramolli et de macédoine au vinaigre. Recouvrir de laitue hachée. Garnir de tranches de jambon, de concombre et de pêches fraîches ou en conserve (égouttées). Saupoudrer les pêches fraîches d'un peu de sucre et arroser de quelques gouttes de jus de citron, ce qui les empêchera de noircir.

Au poulet tout comme au Portugal

Tartiner de beurre au citron (mêler 1/4 tasse de beurre, 1 c. à table de persil haché et 2 c. à thé de jus de citron). Garnir de tranches de poulet, de tomates, de petits cornichons et de minces tranches de champignons crus, marinées dans la vinaigrette.

A la Grecque

Tartiner de beurre et de sauce Mille-Iles. Garnir de tranches d'oeufs cuits dur, de tomates, d'oignons verts et de piment vert en dés.

A la Corse

Tartiner de beurre au cheddar (mêler 1/2 tasse de cheddar râpé et 1/4 tasse de beurre, suffisant pour 6 sandwichs). Garnir de fruits frais (tranches de pêches, de poires ou de pommes; demi-raisins épépinés, demi-fraises, etc.) de concombre tranché et de petites boules de fromage. Piquer les boules de fromage de bâtonnets de céleri miniatures.

Boules de fromage

Mêler une tasse de cheddar râpé et 2 c. à table de mayonnaise; façonner en petites boules, enrober de noix hachées et réfrigérer.

Un recueil de recettes pour les cardiaques

TORONTO - Un manuel culinaire d'un genre différent sera bientôt publié. Charles Perrin Johnston, l'un des deux Canadiens ayant survécu à la transplantation cardiaque, travaille à la rédaction d'un livre de cuisine contenant des recettes d'aliments non-salés à l'intention des gens souffrant de troubles cardiaques.

Sa femme Margaret lui apporte sa collaboration en utilisant des recettes expérimentées depuis longtemps, avec des herbes et épices qui remplacent le sel.

M. Johnston, 55 ans, n'a plus besoin maintenant de suivre cette diète alimentaire dépouvue de sel, mais il estime que des centaines de Canadiens pourraient mettre ses conseils en pratique.

En novembre 1968

L'intervention chirurgicale avait eu lieu le 17 novembre 1968, alors que la greffe était pratiquée sur le patient, en utilisant le coeur d'un jeune homme de 18 ans, mort dans un accident.

M. Johnston sortait de l'hôpital le 3 janvier, et depuis son médecin lui fait remarquer qu'il suit le même processus que le vin, "il se bonifie avec le temps".

Un seul autre survivant

Parmi les 15 patients qui ont subi l'opération de la greffe cardiaque au Canada, dont neuf à Montréal et six à Toronto, une seule autre personne a survécu. Il s'agit de John Parkinson, 53 ans, qui a reçu le coeur d'une femme de 28 ans, au cours d'un intervention chirurgicale pratiquée le 3 octobre 1968, à Montréal.

M. Johnston, un Torontois, qui est père d'un enfant, dit que ses visites hebdomadaires à l'hôpital lui paraissent de plus en plus encourageantes d'après le résultat des examens médicaux.

En compagnie de sa femme, une infirmière à l'hôpital St. Michel, il va souvent au théâtre, et passe parfois le week-end avec des parents de l'extérieur de la ville.

Chaque jour, le couple fait une promenade à pied sur une distance d'environ deux milles.

Enfin, M. Johnston déclare mener une existence normale.

Tout un secteur de clientes "négligées"

Les femmes d'un certain âge éprouvent beaucoup de difficulté à acheter des vêtements, se plaignait la sénatrice Muriel Fergusson, lors d'une réunion du comité spécial du Sénat sur la pauvreté.

La sénatrice libérale du Nouveau-Brunswick affirmait que les robes étaient trop courtes et mal dessinées pour les vieilles gens.

La femme politique de 70 ans n'est pas la seule à se préoccuper de ce problème: un article du dernier numéro de Canadian Consumer - Le Consommateur canadien - affirme que les femmes de plus de 45 ans, même lorsqu'elles ont les moyens de s'acheter une robe, auront probablement du mal à en trouver une qui leur sied.

La femme de 55 ans aura encore plus de difficulté à trouver le vêtement qui lui convienne. Quant à celle de 65 ans dit Canadian Consumer, "elle peut en faire son deuil".

Plus d'une femme sur 10 en Ontario a dépassé 65 ans. Pourtant, un sondage de la Croix-Rouge de l'Ontario et de l'Association provinciale des consommateurs a révélé que les femmes âgées étaient presque oubliées par l'industrie vestimentaire.

Il y a tout lieu de croire que la même situation prévaut ailleurs au Canada.

L'article de la revue fédérale des consommateurs relève le manque d'imagination dans le style ou dans la couleur des vêtements fabriqués à l'intention des femmes âgées.

De l'aide

"On comprend mal pourquoi les manufacturiers persistent à utiliser le noir seul, les tons fades de rouge vin et vert et les rouges et bleus vifs et durs, alors que les nuances douces, dans à peu près toutes les couleurs, mettent en valeur les teints privés de jeunesse.

"Non seulement les vêtements attrayants n'existent-ils à peu près pas pour les plus vieux, mais encore est-il très difficile de trouver ceux qui existent," à cause du manque de publicité à l'intention des femmes plus âgées.

L'article ajoute cependant que l'on peut trouver de l'aide dans ce domaine. Le comité sur les pointures des vêtements, de la commission fédérale des standards, a récemment décidé d'étudier les mesures des vêtements féminins dans le but d'en arriver à un système uniforme.

"S'il en ressort une nouvelle catégorie de mesures convenant aux femmes plus âgées et que l'on persuade l'industrie du vêtement de consacrer aux gens âgés une fraction du temps accordé au service des adolescents, des centaines de milliers de Canadiennes revivront".



LES MINI-EXPO --- Ces jeunes filles pratiquent à l'école une version de septembre de notre sport canadien, récemment de ligue majeure, le baseball. Ces cosmocorps sont très attrayants, et faciles d'entretien, car ils sont tissés à 100 pour cent de nylon extensible Du Pont. Créés par Majdell de Montréal, ils sont aussi atteints de la fièvre unisexe qui fait des ravages dans le monde de la mode pour adultes. Ces deux vêtements sont taillés dans les grandeurs 2-3X et de 4 à 6X, dans des agencements de couleurs tels le bleu marine/bleu pâle ou brun/beige. Le cosmocorps de gauche se vend $7, tailles 2-3X et $8, tailles 4 à 6X. Celui de droite est offert à environ $9, tailles 2-3X, et $10, 4 à 6X.

"La ménagère se fait arracher 30 cents la livre sur le boeuf qu'elle achète"

TORONTO - L'un des membres de l'Ontario Beef Improvment Association a déclaré récemment que les éleveurs de bestiaux devront peut-être en venir à annoncer eux-mêmes leurs produit, afin de compenser ce qu'ils considèrent les "manipulations" des dirigeants de supermarchés.

"La ménagère se fait arracher quelque 30 cents la livre sur le boeuf qu'on lui vend au détail," a déclaré Newton Selby, de Newcastle, membre de l'association pour le comté de Durham.

"La ménagère n'achète plus de boeuf et les magasins à chaîne ont cessé d'annoncer notre produit parce qu'ils espèrent que le consommateur en viendra au boycottage, de sorte qu'ils pourront diminuer encore plus le prix qu'ils versent aux éleveurs".

M. Selby a ajouté que les augmentations accordées aux éleveurs en juin dernier avaient d'abord été considérées "comme un encouragement mérité à l'économie agricole, qui est dans le marasme," mais il commence à croire qu'il s'agissait là d'une mesure destinée à attirer l'attention du public sur les éleveurs, pour les forcer ensuite à ramener leurs prix à un niveau plus bas qu'il ne l'aurait été si les augmentations avaient suivi leurs cours normal.

De deux à 30 cents

Il y a un an, précise M. Selby, les éleveurs recevaient 30.5 cents la livre. Au mois de juin, le prix a été porté à 38 cents mais, depuis lors, il est descendu à 32.5 cents. L'augmentation de deux cents sur le prix de l'année dernière ne suffit pas à compenser les effets de l'inflation.

Mais, en comparaison de cette augmentation de deux cents pour les éleveurs, les prix aux consommateurs ont enregistré une augmentation de 30 cents la livre, souligne M. Allen, deuxième délégué de comté à l'Association.

M. Selby estime pour sa part qu'une augmentation du prix de détail de l'ordre de cinq cents aurait largement compensé, pour les intermédiaires, l'augmentation de deux cents accordées aux éleveurs.

L'ourlet joue au pendule...

1969: UN CHOIX DIFFICILE

Devrons-nous cet hiver rallonger nos jupes pour sacrifier à la nouvelle mode? Rien n'est encore fait. Certains couturiers et non des moindres ont cru le moment venu de relancer une longueur d'avant-guerre, parfois même d'avant l'autre. On a vu des houppelandes qui avaient déjà fait du service sous la Commune. Mais, Dieu merci, on a vu aussi du mini tellement mini que toutes les audaces seront encore permises. C'est le triomphe du collant de laine pour le jour, de soie pour le soir, de la botte cuissarde et puis aussi, ne l'oublions pas, du pantalon. Car, pour celles qui hésitent encore entre le long et le court il y a tout de même cette troisième force: le pantalon. Il est présent plus que jamais chez Saint-Laurent, Balmain y vient tout doucettement. Chanel en a fait de très jolis pour le soir. Ted Lapidus lui donne l'allure lapidaire et l'orne parfois de brandebourgs. Il est en tweed chez certains, en velours froissé chez d'autres, immense et chamarré chez Feraud.

Les femmes, espérons-le sauront s'y reconnaître et choisir leur ligne. Il leur restera encore, intime ressource, à fréquenter les couturiers qui ne font ni long ni court mais portable tout simplement: Balmain, Chanel, Laroche, Jacques Griffe.

Courte ou longue, la mode 1969 s'est voulue souple, fluide, mouvante. Les couturiers ont largement usé du jersey, de la mousseline, du crêpe. Ils ont voulu la femme libre de ses mouvements et ne l'ont sophistiquée que pour le soir.

Le noir restera sans doute le grand triomphateur de ces collections. Il est partout parfois allié au blanc, parfois allié au rouge mais souvent seul et un peu dramatique. Dior lui, accroche un camélia au col, presque sous l'oreille, la plupart l'égaient de sautoirs multicolores et de longs pompons habituellement destinés aux embrasures de rideaux.

Les couturiers ont toujours aimé la fourrure. Ils lui avaient depuis quelques années donné un petit air détaché. En 1969 la fourrure est riche. Le vison ne se fait plus sport, il est somptueux, en blanc ou en noir, parfois mais rarement en mosaïque, le renard boréal, l'astrakan Swakara sont partout présents mais la petite redingote cède le pas à la houppelande, à l'immense cape. Même Paco Rabanne a reconnu à la fourrure une certaine valeur: il ne la découpe plus en lanières pour la tricoter. Il la préfère en longue robe-manteau de tzar.



La rage de l'Europe! - Ce petit bonnet de bergère (confection Marida, en paille colorée) est présentement la grande mode par toute l'Europe; il n'existe encore qu'à de rares exemplaires au Canada mais l'on prévoit qu'il connaîtra une grande vogue ici aussi. Le fichu qui accompagne le bonnet est de pure soie.

Les retombées radioactives toucheraient même les enfants qui naîtront plus tard

NEW YORK - Chaque essai atomique, même souterrain et à des fins pacifiques, met en danger de mort la vie de milliers d'enfants à naître mais également d'enfants qui seront conçus ultérieurement. Telle est la nouvelle évidence dont on vient de prendre connaissance dans les cercles scientifiques. Une évidence qui indique que tous les calculs antérieurs sur les effets des retombées radioactives sous-estiment sérieusement les conséquences à long terme.

Selon l'étude menée par le Dr Ernest J. Sternglass, professeur au département de radiologie de l'Université de Pittsburgh, tous les pronostics antérieurs sur les chances de survie après une guerre nucléaire sont sans aucun sens.

Il est également convaincu que l'emploi pacifique de l'énergie atomique comme le projet de faire sauter un port en Australie et de créer un nouveau canal de Panama, diminuera sérieusement le taux de survivance pour la prochaine génération tant dans cette région que dans d'autres régions touchées par les retombées.

Le Dr Sternglass a commencé par étudier ce qui était advenu aux habitants de deux villes du nord de l'Etat de New York après qu'un nuage de retombées les ait atteints en 1953. On savait déjà que, quelque cinq ans plus tard, il y eut une augmentation dramatique du nombre de cas de leucémie dans les deux villes.

Intrigué par le fait que plusieurs cas de leucémie s'étaient produits chez des enfants qui n'étaient pas encore nés à l'époque de retombées, le docteur commença à étudier toutes les statistiques sur la mortalité infantile dans cette région sur une période de plusieurs années. "J'ai découvert non seulement une augmentation de la leucémie, mais de mortalité de foetus et d'enfants, jusqu'à cinq ans après l'incident", a déclaré le docteur. "Puis je me suis aperçu que c'était le cas, non seulement dans cette région, mais partout aux Etats-Unis."

"Nous avons trouvé que cinq ans après le premier essai au Nouveau-Mexique en 1945, il y avait une étroite bande d'Etats (Texas, Arkansas, Louisiane, Mississipi, Caroline) où le taux de mortalité infantile a augmenté jusqu'à 40 et 50 p. cent.

Ce "syndrome des bébés" remarqué partout aux Etats-Unis ces dernières années, intriguait les médecins. Le Dr Sternglass est le premier à y apporter une explication plausible.

Il est convaincu que des doses de radiation si petites qu'on les considérait comme sans danger touchent, en fait les cellules reproductrices des hommes et des femmes, créant ainsi des anomalies chez les enfants qu'ils engendrent. Et non seulement à ce moment même, mais des années après que les adultes aient été exposés.

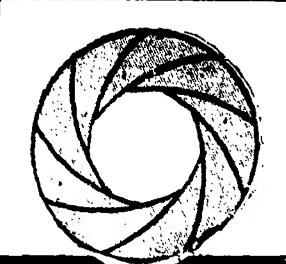
Rions!

Deux femmes bavardent. Elles en sont aux confidences ménagères:

-Je ne me dispute avec mon mari qu'une fois par mois...

Et l'autre d'enchaîner, sans malice:

-Quelle chance. Le mien, comprenez-vous est payé à la semaine!



La photographie

Conseils professionnels pour les cinéastes amateurs

Un film amateur ne doit pas nécessairement être une horreur. Il y a certains trucs professionnels que les amateurs peuvent utiliser aisément en vue d'améliorer leurs productions.

Par exemple, le panoramique. Il faut éviter d'imprimer des mouvements rapides de gauche à droite à la caméra. Il est préférable d'utiliser un trépied et de "panoramiquer" très lentement. Un excellent truc consiste à briser la monotonie du panoramique en intercallant des scènes de gros plan.

Les titres comptent pour beaucoup dans le produit fini. Les meilleurs titres sont toujours ceux qu'on découvre au hasard des routes, panneau-réclame, indicateurs des villes, enseignes lumineuses, etc. Il convient également de faire un montage sommaire des films. Il faut éviter de projeter une série de bobines de 50 pieds, mais plûtot coller toutes les séquences dans un ordre chronologique sur une même bobine.

Autre erreur courante, celle qui consiste à utiliser trop souvent les focales variables. Un zoom, c'est bien beau, mais à la condition d'en user de façon modérée. Quelques scènes "fixes" ajouteront du corps au film amateur. Il faut varier les gros plans et les scènes de grand angle. Ne jamais filmer deux scènes de grand angle de suite, mais varier les plans.

Enfin, il faut respecter la "direction" des séquences. Un panoramique vers la droite commandera une scène vers la gauche, etc.

Enfin, il faut demeurer calme. Une ciné-caméra n'est pas une mitraillette! Toujours prendre le temps de filmer lentement, sans mouvements brusqués.

Des photos à la portée de la main

Pour plusieurs, l'usage d'un appareil photo se résume à deux ou trois utilisations par an. On s'en sert à Noël, à l'occasion d'anniversaire ou de graduations, aux mariages et pendant les vacances.

Pourtant, de juin à septembre, l'été est là, dans le jardin, derrière la maison, et nous le regardons, quelques fois seulement, à travers un viseur. Pourquoi? Parce que nous pensons que la photographie en été ne se fait qu'en des endroits pittoresques. Mais pourquoi ne pas faire de la photo dans les endroits familiers... comme autour de la maison, par exemple?

La vie se continue autour de la maison en été de la même façon qu'elle existe en vacances. Les activités ne manquent pas: les amis, les enfants, les animaux et les fleurs... toutes ces occasions sont si près de nous qu'il suffit d'un geste pour les saisir avec un appareil photo.

Les enfants! Une mère a peut-être beaucoup de travail, mais est-ce vraiment un problème que de prendre une photo charmante et mignonne d'un enfant? Un appareil photo toujours chargé est le moyen par excellence de penser à prendre ces photos.

Les enfants qui jouent dans la cour, un bébé qui fait ses premiers pas sur le gazon et qui découvre de nouveaux mondes, les enfants qui aident leur père dans les corvées du jardin... ce sont des sujets que l'on remarque si souvent et que l'on peut photographier si facilement.

Les couleurs de l'été

Dommage qu'il n'y ait qu'un été par année. C'est une saison si merveilleuse pour les photographes. Après des mois de neige et de froid, le monde renaît.

L'été nous incite à redécouvrir les nouvelles couleurs de la nature. Les arbres, dénudés depuis un bon moment, sont maintenant en fleurs. Les blancs et les bruns des champs déserts font place à un riche tapis vert qui rivalise en intensité avec le bleu du ciel. Les fleurs - sauvages ou cultivées - ajoutent de la couleur à ce décor lumineux.

Vite, qu'on sorte appareils et pellicules! Chaque photo prise durant les beaux jours ensoleillés de l'été sera un souvenir de plus qu'il fera bon d'évoquer lorsque la saison froide sera revenue. Et elle reviendra si vite! Il faut profiter de l'été pour faire une réserve de soleil sur pellicule!

C'est ce qu'on appelle "faire une provision de bon temps" pendant que les jours sont chauds et bons. Et seule la photographie permet ce miracle.

CUISSON AU BARBECUE

En plus des "steaks" de boeuf, que peut-on cuire au barbecue?

Une grande variété de morceaux tendres et de viandes généralement cuites à chaleur sèche s'adaptent bien à la cuisson au barbecue: saucisses fumées, rouelles de boeuf haché, côtes levées (spareribs), tranches de jambon, morceaux de poulet, côtelettes de porc. Quelques coupes moins tendres tels bout de côtes, bifteck de flanc peuvent être grillés; certains rôtis desossés, jambons et poulets entiers peuvent être cuits à la broche.

A quel moment doit-on ajouter la sauce barbecue sur la viande?

On recommande de badigeonner de sauce barbecue quelques minutes avant la fin de la cuisson ou lorsque la viande est bien dorée.

Comment se servir de la rôtisserie d'un barbecue?

Les rôtis ou les poulets à la broche doivent être bien attachés en équilibre sur la tige de la rôtisserie pour permettre une cuisson uniforme de façon à ne pas surcharger ou débalancer le travail du moteur. Vérifier l'équilibre en tournant la broche en un mouvement de va-et-vient. Si le poulet ou le rôti bascule, rajuster la broche. Au cours de la cuisson badigeonner d'huile ou de sauce le maigre de la viande et placer un plat en dessous de la rôtisserie pour recueillir le gras et le jus de la viande.

Comment doit-on cuire les côtes levées au barbecue?

Les côtes levées doivent être cuites à l'avance au four puis terminées sur le gril à feu doux en ayant soin de les tourner fréquemment jusqu'à ce qu'elles soient tendres et bien dorées. Cette méthode permet à la viande de rester tendre et succulente.



Après avoir survécu plus longtemps que quiconque à une transplantation cardiaque, le Dr Philip Blaiberg est décédé à l'âge de 60 ans; son nouveau coeur avait tenu le coup durant 19 mois.

ETUDIANTS PERSEVERANTS

Au cours de la présente année 2,500,000 étudiants américains sortiront des high schoool, et de ce nombre 1,500,000 entreront à l'université.



vos dents, image de votre santé

La nutrition et la prévention de la carie dentaire

Nous avons parlé, dans un article précédent, de l'influence des aliments sur la formation de la dent: pour obtenir une dent saine, bien formée, il faut évidemment lui fournir les éléments qui lui sont nécessaires, cette nutrition doit être donnée à la mère pour une bonne calcification des dents temporaires et au jeune enfant pour les dents permanentes.

Une fois la dent en place, il ne semble pas jusqu'à présent qu'on puisse, par la nutrition, reformer une dent mal constituée. Cependant, la nourriture a quand même une grande influence sur la conservation de la santé de la dent sur la prévention de la carie et des maladies des gencives. Ce n'est pas par hérédité parce que leurs dents sont naturellement immunisées contre la carie dentaire que certains peuples primitifs ignorent presque complètement la carie dentaire. Cela tient à leur régime alimentaire et la preuve c'est que si nous faisons adopter notre régime, ils ont autant et même plus de carie que nous.

Comment se fait-il que la carie n'apparaisse que chez les peuples où la civilisation est assez avancée? Cela tient à deux causes principales qui proviennent toutes deux de la nutrition: la trop grande proportion de sucre raffiné dans l'alimentation et le manque de fermeté des aliments que nous absorbons sans avoir même besoin, de les mastiquer. Voyons d'abord les effets des aliments mous.

Les dents sont faites pour servir. Elles sont faites pour couper, déchirer et broyer les aliments. On doit donc leur faire remplir leurs fonctions: autrement elles deviennent inutiles et l'organisme ne tolère pas d'organes inutiles. Si les dents ne servent pas; elles se désagrègeront, les gencives qui leur servent de support deviendront anémiques et malades à cause du manque de massage que leur procurerait une mastication énergique. C'est ce qui fait la grande différence entre les peuples primitifs et les peuples civilisés. Les premiers se contentent d'aliments non préparés; viande séchée, céréales, fruits crus qui sont résistants et vivifiants pour les dents et pour les gencives. Chez nous, tout est préparé, cuit, ramolli, haché ou réduit en purée. La nourriture n'est appréciée qu'en autant qu'elle est tendre et qu'elle "fond dans la bouche". Les dents deviennent inutiles et la nature les rejette. Nous verrons plus tard que, sans abandonner notre état de civilisés, nous pouvons tout de même revenir à un régime plus rationnel, meilleur pour la santé et conserver nos dents.

L'enlèvement de la redoute

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

Un militaire de mes amis, qui est mort de la fièvre en Grèce il y a quelques années, me conta un jour la première affaire à laquelle il avait assisté. Son récit me frappa tellement, que je l'écrivis de mémoire aussitôt que j'en eus le loisir. Le voici:

"Je rejoignis le régiment le 4 septembre au soir. Je trouvai le colonel au bivac. Il me reçut d'abord assez brusquement; mais, après avoir lu la lettre de recommandation du général B***, il changea de manières, et m'adressa quelques paroles obligeantes.

Je fus présenté par lui à mon capitaine, qui revenait à l'instant même d'une reconnaissance. Ce capitaine, que je n'eus guère le temps de connaître, était un grand homme brun, d'une physionomie dure et repoussante. Il avait été simple soldat, et avait gagné ses épaulettes et sa croix sur les champs de bataille. Sa voix, qui était enrouée et faible, contrastait singulièrement avec sa stature presque gigantesque. On me dit qu'il devait cette voix étrange à une balle qui l'avait percé de part en part à la bataille d'Iéna.

En apprenant que je sortais de l'école de Fontainebleau, il fit la grimace et dit:

"Mon lieutenant est mort hier..."

Je compris qu'il voulait dire: "C'est vous qui devez le remplacer, et vous n'en êtes pas capable."

Un mot piquant me vint sur les lèvres, mais je me contins.

La lune se leva derrière la redoute de Cheverino, située à deux portées de canon de notre bivac. Elle était large et rouge comme cela est ordinaire à son lever. Mais, ce soir, elle me parut d'une grandeur extraordinaire. Pendant un instant, la redoute se détacha en noir sur le disque éclatant de la lune. Elle ressemblait au cône d'un volcan au moment de l'éruption.

Un vieux soldat, auprès duquel je me trouvais, remarqua la couleur de la lune.

"Elle est bien rouge, dit-il, c'est signe qu'il en coûtera bon pour l'avoir, cette fameuse redoute!"

J'ai toujours été superstitieux, et cet augure, dans ce moment surtout, m'affecta. Je me couchai, mais je ne pus dormir. Je me levai, et je marchai quelque temps, regardant l'immense ligne de feux qui couvrait les hauteurs au-delà du village de Cheverino.

Lorsque je crus que l'air frais et piquant de la nuit avait assez rafraîchi mon sang, je revins auprès du feu; je m'enveloppai soigneusement dans mon manteau, et je fermai les yeux, espérant ne pas les ouvrir avant le jour. Mais le sommeil me tint rigueur. Insensiblement mes pensées prenaient une teinte lugubre. Je me disais que je n'avais pas un ami parmi les cent mille hommes qui couvraient cette plaine. Si j'étais blessé, je serais dans un hôpital, traité sans égards par des chirurgiens ignorants. Ce que j'avais entendu dire des opérations chirurgicales me revint à la mémoire. Mon coeur battait avec violence, et machinalement je disposais comme une espèce de cuirasse, le mouchoir et le portefeuille que j'avais sur la poitrine. La fatigue m'accablait, je m'assoupissais à chaque instant, et à chaque instant quelque pensée sinistre se reproduisait avec plus de force et me réveillait en sursaut.

Cependant la fatigue l'avait emporté, et, quand on battit la diane, j'étais tout à fait endormi. Nous nous mîmes en bataille, on fit l'appel, puis on remit les armes en faisceaux, et tout annonçait que nous allions passer une journée tranquille.

Vers trois heures, un aide de camp arriva, apportant un ordre. On nous fit reprendre les armes; nos tirailleurs se répandirent dans la plaine, nous les suivîmes lentement, et, au bout de vingt minutes, nous vîmes tous les avant-postes des Russes se replier et rentrer dans la redoute.

Une batterie d'artillerie vint s'établir à notre droite, une autre à notre gauche, mais toutes les deux bien en avant de nous. Elles commencèrent un feu très vif sur l'ennemi, qui riposta énergiquement.

IL DEVINERA

Un automobiliste qui se dirige vers la ville de Québec arrête sa machine auprès d'un habitant qui fume sa pipe au bord du chemin et lui demande:

-Eh, Jos, combien de milles d'ici Québec?

-Tiens, dit l'habitant, comment savez-vous que je m'appelle Jos?

-Je l'ai deviné.

-Eh bien, devinez aussi le nombre de milles qu'il vous reste à faire.

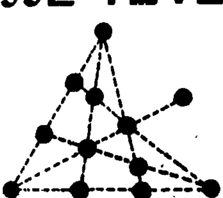
*****

A LA CAMPAGNE

Le PARISIEN, au petit porcher. - Quelles sont les ressources des habitants ici, mon enfant?

LE PETIT PORCHER - L'élevage des porcs pendant l'hiver, M'sieur, et les touristes pendant l'été.

CASSE-TETE





VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Si vous voulez réussir, étudiez les procédés de votre compétition. Tenez-vous avec des gens gais et plus jeunes. Ajoutez des fruits et légumes à votre régime.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

La rapidité n'est pas tout, il faut aussi être sûr dans chaque opération tentée. Surveillez vos rencontres et n'acceptez pas les gens pour ce qu'ils prétendent. Soyez sobre.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Lintuition est une chose, mais l'expérience et le jugement sont nécessaires. Sans trop dépendre de votre famille, acceptez les conseils de gens expérimentés. L'exercice régulier aide la santé.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne vous fiez pas trop à une possibilité d'avancement; parfois les liens de parenté prévalent sur l'expérience. Soyez patient. Il ne faut pas trop boire, entre les repas.

LION du 23 juillet au 23 août

Des projets peuvent se réaliser avec l'assistance de gens compétents. Oubliez votre orgueil! Il ne faut pas trop manger ni trop boire.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

N'hésitez pas à terminer une situation qui traine. Il importe d'établir aussi un juste équilibre entre le travail, les loisirs et le repos. Reposez-vous davantage.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Grâce à votre énergie, et votre initiative vous pouvez trouver des succès inespérés. Surveillez les gens qui ne veulent que tirer des avantages personnels. Portez toujours des vêtements appropriés à la saison.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Avant de prendre des décisions importantes réfléchissez aux conséquences. Rappelez-vous que d'autres que vous ont droit à la parole. Il ne faut jamais abuser de la table.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Il faut parfois agir avec promptitude mais seulement après avoir étudié toutes les possibilités. Les gens qui vous entourent ont droit à quelques explications.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Surveillez les gens qui tentent de vous faire signer des documents. Ne vous éloignez pas trop des personnes qui s'intéressent à vous. Un exercice régulier peut être d'une grande utilité.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Malgré des offres nombreuses, n'acceptez pas les premières propositions qu'on vous fait. Avant de nouvelles rencontres, assurez-vous que vos anciennes amitiés soient terminées.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

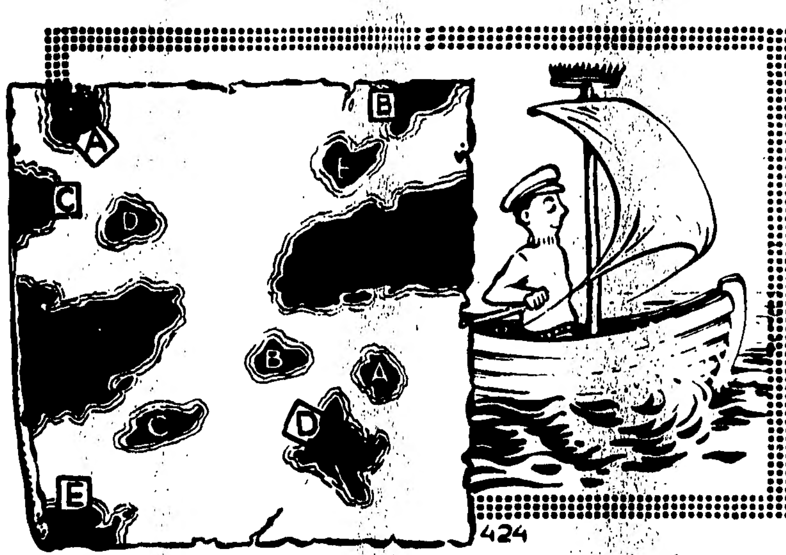
Il survient une foule de complications dans une opération à laquelle vous tenez. Expliquez-vous le plus franchement possible, et tentez de garder votre calme. Le repos est une nécessité absolue chez vous.

Les 8 erreurs

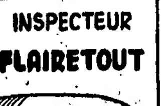
REPONSES EN PAGE 11







Vous avez là devant vous une carte où vous voyez des îles et des presqu'îles. Ici et là il y a des embarcadères indiqués sur la carte par des carrés blancs munis de chiffres noirs. Il s'agit maintenant de naviguer de l'embarcadère A vers l'île A et ainsi de suite, de l'embarcadère B à l'île B etc... mais sans que les lignes que vous allez dessiner au crayon se croisent jamais! Solution à la page 16















QUI EST LE VOLEUR ?

Solution: page 11

XXIIe congrès...

teurs prennent eux-mêmes la tête de la véritable révolution qui se passe dans l'enseignement. Autrement, elle va se faire quand même, mais sans eux, contre eux et ils devront la subir plutôt que de la diriger.

Il n'est pas question que le professeur devienne un simple technicien surveillant l'opération de ses machines. Il sera au contraire libéré, dégagé d'un tas de tâches fastidieuses et aura à sa disposition des techniques merveilleuses pour l'aider à transmettre ses connaissances. Il pourra à ce moment jouer pleinement son rôle d'animateur auprès des étudiants. A mon avis, c'est une chance inouïe qu'offre la technique au maître, si le maître veut bien s'en servir pour ses projets à lui, et non pas la subir pour servir les projets d'autres forces qui, dans notre milieu, utilisent l'école à leurs fins comme, disons, les milieux économiques et des affaires, ou encore les milieux politiques.

Quant au succès du congrès, je ne sais pas si on peut imaginer des résultats en termes quantitatifs, mais on peut penser que si l'on a pu dépasser le niveau de la quincaillerie, c'est-à-dire des machines et de leur fonctionnement, il suffit que le maître soit conscient de leur existence d'une part, qu'il soit informé que de telles machines existent et je pense bien que les débats en commissions et la synthèse qui en a été faite ont dû en sensibiliser plusieurs aux questions de fond touchant l'invasion de l'école par la technologie et peut-être aura-t-on pu renverser un peu la vapeur.

En effet, le thème du congrès était "La technologie au service de l'éducation" mais pour le moment, j'ai l'impression que dans l'idée de plusieurs c'est plutôt l'éducation qui est au service de la technologie! Si l'on a pu changer cette perspective chez certains, c'est un succès!

HUMANAE VITAE...

(suite de la page 5)

Selon M. Daly, la nécessité de telles mesures ne diminue pas du seul fait que bien des jeunes catholiques ne consultent pas leurs pasteurs.

Le même problème a été abordé différemment par un prêtre d'une petite ville du Québec.

La révolution sexuelle ne fait que commencer et met la position traditionnelle de l'Eglise en très mauvaise posture, a confié le pasteur qui a préféré conserver l'anonymat.

"Les gens, a-t-il dit, se présentent au prêtre pour lui affirmer: Nous avons nos propres opinions; vous n'êtes pas mariés, nous le sommes; nous profitons d'une expérience spirituelle dont vous ne jouissez pas; par conséquent, nous devrions prendre nos décisions nous-mêmes".

Le prêtre a dit préférer laisser à la conscience de ses paroissiens les considérations intimes sur la régulation des naissances.

"Ils peuvent former eux-mêmes leur conscience et leur responsabilité. Il y a des luttes plus importantes à mener."

Pour nourrir l'humanité il faudra pêcher plus de poisson

On pêche actuellement dans le monde trois fois plus de poisson qu'il y a vingt ans. Mais si l'on songe que les quelque soixante millions de tonnes ainsi recueillies ne représentent encore que 10 pour cent des protéines consommées par la population du globe, on mesure le travail qui reste à accomplir. Dans les profondeurs des mers et des océans, des réserves considérables demeurent inexploitées. Mais pêcher davantage et plus loin suppose un matériel sans cesse plus perfectionné, que seuls les pays actuellement développés peuvent se procurer et entretenir. Qui sera capable, demain, de faire face à cette tâche urgente, et qui en recueillera le bénéfice?

Telle est la question que la revue CERES, dont le numéro 9 vient de paraître, a posée à six experts internationaux réunis autour d'une "table-ronde".

Si les mers semblent recéler encore de vastes ressources, le grand danger qui les menace est la pollution permanente, revers de la médaille de notre société industrielle. Le professeur Maurice Fontaine, directeur du Musée d'histoire naturelle de Paris, cherche depuis de longues années le moyen de réduire ou de contrôler ces pollutions. Dans ce même numéro de CERES, il en vient à se demander si dans certains cas et à certaines conditions, on ne pourrait pas essayer de tirer partie de ce fléau des temps modernes.

D'après un économiste mexicain, M. Edmonto Flores, la grande menace pour l'avenir n'est pas la faim, mais le chômage. M. F. Flores pense que les semences à haut rendement sur le riz et les céréales produiront, des surplus agricoles et provoqueront le chômage dans les zones rurales et, éventuellement, l'effondrement de certaines de nos structures économiques et sociales.

Dans un autre article, un économiste américain, M. Carl Eicher, évoque lui aussi les surplus alimentaires. A son avis, il faudrait cesser de vouloir à tout prix accélérer la production.



Qu'est-ce que le "TCS"

Le ministre de la consommation et des corporations, M. Ron Basford, a annoncé récemment l'inauguration d'un programme national destiné à favoriser l'utilisation de l'étiquette "Taille Canada Standard" (TCS) sur les vêtements d'enfants. L'étiquette TCS apposée sur un vêtement signifie que la taille de celui-ci correspond aux mesures du corps et non à l'âge de l'enfant.

Pourquoi le programme TCS?

A la conférence de presse au cours de laquelle de jeunes mannequins ont montré les différences de taille existant au sein d'un même groupe d'âge, M. Basford a déclaré: "Beaucoup de parents nous ont fait parvenir des plaintes faisant état des difficultés qu'ils éprouvent à acheter des vêtements d'enfants bien ajustés. Il est évident que tous les enfants de huit ans n'ont pas la même taille; le consommateur devrait pouvoir faire des achats en fonction des mesures, non de l'âge. Nous inaugurons aujourd'hui un programme destiné à encourager les fabricants à confectionner des vêtements d'enfants faits d'après les tailles Canada Standard; nous conseillons vivement aux mères de n'acheter que des articles portant l'étiquette TCS".

Un programme facultatif

Le nouveau programme TCS est facultatif. Les fabricants désireux d'utiliser l'étiquette appropriée doivent toutefois obtenir un permis du ministère de la consommation et des corporations et se conformer aux règlements. L'emploi abusif d'un permis pourrait avoir pour résultat la suspension de celui-ci ou des poursuites pouvant donner lieu à une amende maximum de $5,000.

Monsieur Basford a indiqué que les principaux détaillants et fabricants ont bien accueilli le nouveau programme et concourent à le promouvoir, car l'établissement de tailles de vêtements d'enfants mieux adaptés réduira le volume des marchandises retournées.

Les normes des tailles des vêtements en fonction des mesures du corps ont été élaborées par l'office des normes du gouvernement canadien composé de fabricants, détaillants, représentants des consommateurs et de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Afin d'établir des tailles standards, l'on a pris les mesures de plus de 150,000 enfants répartis dans toutes les régions des Etats-Unis et du Canada. A partir de ces mesures, des normes furent établies à l'égard de quelque 75 articles de vêtements d'enfants, allant des sous-vêtements aux vêtements de dessus. Afin de distinguer les vêtements qui répondent aux normes, on a conçu une étiquette portant les mots "Taille Canada Standard" à l'intérieur d'un ruban de mesure en roulé présentant les silhouettes de deux enfants.

Il est important de se rappeler que l'étiquette désigne une taille calculée en fonction d'une série précise de mesures. Elle n'a aucun rapport avec l'âge, ni avec la qualité; l'étiquette TCS peut figurer aussi bien sur des vêtements dispendieux que sur ceux de prix modique.

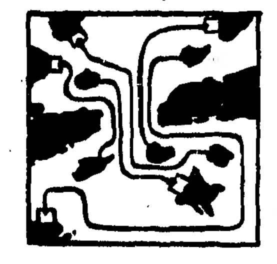
Des mesures exactes

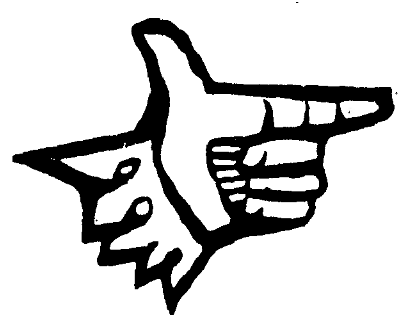
Le secret d'un emploi efficace des Tailles Canada Standard en vue d'assurer des vêtements mieux ajustés réside dans la prise de mesures exactes. Il suffit de prendre les mesures de l'enfant sur le corps habillé d'un sous-vêtements léger. Il faut tenir fermement le ruban, mais sans serrer.

Par exemple, si vous désirez acheter une paire de pantalons-fuseau pour une jeune fille, il suffit de prendre ses mesures à la taille, aux hanches et sa hauteur à la taille. Si ses mesures ont 22-1/2 à la taille, 27" aux hanches, 33" de hauteur à la taille, alors sa taille en TCS est la taille 10. Il est possible d'obtenir du ministère de la consommation et des corporations, à Ottawa, un dépliant sur lequel on trouve des tableaux de mesures pour filles et garçons. Il suffit d'en faire la demande au ministère.

A l'issue de la conférence de presse qu'il donnait récemment M. Basford a déclaré: "Le manque de normes acceptables à l'égard de bon nombre de catégories de biens de consommation est à l'origine de pertes économiques importantes et d'inconvénients considérables pour le public."

SOLUTION de la page 15





Une étude conjointe entre les gouvernement fédéral et provinciaux sur les problèmes de la pollution des eaux résultera probablement en une nouvelle loi très sévère à l'endroit de ceux, individus ou industries, trouvés coupables de pollution. Les sentences imposées pourraient aller des amendes très élevées à la prison.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon